



**Association
de Prévention
du Site
de La Villette**

**Rapport
d'activité
2022**

Sommaire

3	Préface Olivier Mantéi
4	Introduction Olivier Flament
6	1. Présentation générale de l'APSV
6	1.1 Historique et projet associatif
9	1.2 Fonctions supports
10	2. Prévention spécialisée
14	2.1 Maraudes et accompagnement individualisé
18	2.2 Animations éducatives collectives
35	3. Insertion socioprofessionnelle
35	3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi
38	3.2 Formation
48	4. Développement social
48	4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle
61	4.2 <i>Ça match au Zénith</i> . Sport, culture, citoyenneté
77	4.3 Égalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi
90	4.4 Économie circulaire
	5. Annexes
93	Le conseil d'administration au 31 décembre 2022
94	L'équipe de l'APSV au 31 décembre 2022
95	Partenaires de l'APSV en 2022

Le Président

En 2022, l'APSV a définitivement mis derrière elle la crise sanitaire et une fois encore démontré la nécessité de ses missions. Ce sont cette année quelques 6000 personnes qui ont pu participer à ses activités, soit une hausse de 10%, permettant à l'association de s'imposer comme un acteur social majeur du nord-est parisien.

Ce bilan reflète la volonté des établissements culturels du site de la Villette de perpétuer leur engagement social et œuvrer sur le territoire pour accompagner les personnes précaires. À travers ses actions civiques de formation, d'éducation et d'insertion, l'APSV continue de promouvoir des valeurs qui rassemblent toutes nos institutions.

Lors de l'année qui vient de s'écouler, l'association s'est également employée à développer de nouveaux projets, notamment dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris. En mêlant sport et culture, il s'agit d'associer les habitants à ce grand évènement international dans une démarche inclusive.

Dans le même temps, alors que l'association est habilitée depuis sa création à accueillir de jeunes condamnés dans le cadre de travaux d'intérêt général ou de réparation pénale, elle a cette année augmenté ses projets d'accueil de jeunes majeurs en alternative à l'incarcération. Enfin, à la faveur d'un appel à projet de l'Etat, l'ADEME et la Région, l'association s'est lancée dans le développement d'une démarche d'économie circulaire sur le site de la Villette.

Ces résultats ont pu être obtenus grâce au travail de l'équipe de l'association ainsi qu'à ses financeurs, publics comme privés, que je tiens à remercier.

Olivier Mantei

Le Directeur Général

En augmentation de 10% par rapport à 2021, l'activité de l'association a connu une croissance liée au projet *Ca match au zénith* alliant sport, culture et citoyenneté, préfigurant d'autres événements en vue des JOP Paris 2024. Les activités sociales structurelles de l'association ont été confortées et le soutien des pouvoirs publics (collectivités locales et Etat) sont constants et valorisent la qualité des actions mises en œuvre par l'ensemble des équipes de l'APSV, que nous remercions ici. Cela valide également la démarche de responsabilité sociale des établissements du Site de la Villette : en soutenant et finançant l'action de l'association, l'impact social auprès des habitants va bien au-delà d'une démarche inclusive sur le site de la Villette.

Le contexte politique et social nous oblige à poursuivre ardemment nos actions sur le territoire du Nord Est Parisien. D'abord, nous observons une augmentation de la précarité, liée à la situation inflationniste, qui interroge la fréquentation du site par les plus démunis. Également, la relation à la jeunesse des quartiers populaires se judiciaire de façon inquiétante. Nous accompagnons de façon croissante des jeunes du 19ème arrondissement qui sont condamnés pour des délits mineurs d'outrage, ou des verbalisations, qui nous semblent excessives et qui, malheureusement, enclenche une spirale souvent négative dans les parcours de vie. Il convient de poursuivre notre implication dans l'alternative à l'incarcération comme une mesure éducative où le secteur culturel est un environnement qualitatif en contrepoint de phénomènes complotistes que l'on observe grandissant sur les réseaux sociaux. En 2022, nous avons été sollicités pour poursuivre nos actions en milieu carcéral, à Villepinte et à la maison d'arrêt de la Santé.

Par ailleurs, notre engagement et nos actions de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations rencontrent malheureusement une actualité accrue de phénomènes discriminatoires à l'égard de la jeunesse. La création d'un poste de coordinatrice jeunesse au sein de l'association répond à ce besoin de mieux appréhender et proposer des actions auprès des jeunes du territoire, en lien notamment avec la CAF, qui augmente son soutien à l'APSV avec une prestation de service jeunesse dédiée.

Afin de compléter nos dispositifs d'accompagnement des jeunes, nous avons initié cette année, pour la première fois, un projet de mobilité européenne qui se prolongera en 2023 à Bruxelles et Berlin par des rencontres entre jeunes de parcours de vie similaires et des professionnels du champ social et culturel. Interculturalité, altérité, collectivité, toutes ces notions éducatives sont pensées dans les projets que nous envisageons en croissance dans les années à venir, avec l'Europe comme démarche de citoyenneté.

Enfin, un nouveau pôle d'activités émerge au sein de l'APSV : l'économie circulaire. Impliqués dans la transition écologique, nous avons d'abord envisagé cette activité comme créatrice d'emploi local et de lien social. Nous avons ainsi ouvert un nouveau local, à la halle aux cuirs, pour des activités de réemploi, de nettoyage de contenants et de mobilité douce, sous la marque oeco, que nous avons créée. Progressivement, notre montée en

compétences sur ces sujets a amené de nouvelles sollicitations, des établissements du site, d'abord sur le réemploi, en collectant et distribuant des objets pour une seconde vie et des pouvoirs publics, d'autre part, afin d'animer un quartier d'économie circulaire de la Villette au quartier Rosa Parks. Prévention des déchets, et préservation des ressources naturelles animent désormais notre projet associatif. En 2023, un nouveau pôle émergera au sein de l'APSV sur cette thématique afin de structurer notre offre de services. Ce rapport d'activités présente les premières étapes de l'action, et plus globalement vous détaille l'ensemble des actions menées par l'Association en 2022. Bonne lecture !

Olivier Flament

1. Présentation générale de l'APSV

1.1 Historique et projet associatif

1.2 Fonctions supports

1.1 Historique et projet associatif

Parc culturel urbain, ouvert sur la ville, entre Paris et banlieue, La Villette fonde dès sa création en 1986, une association afin de promouvoir la diversité des usages et des usagers dans un climat de sérénité sociale.

D'abord orientée vers les jeunes et la prévention des incivilités sur le site de la Villette, dans une démarche éducative, l'APSV est progressivement devenue un acteur social de son territoire, le nord-est parisien. Elle incarne la responsabilité sociale d'un site culturel à l'égard de son territoire.

Chaque année, ce sont près de 6 000 jeunes et adultes qui participent à nos activités. Animée par une quinzaine de salariés, éducateurs.trices, coordinateurs.trices, formateurs.trices, elle est dirigée depuis 2012 par Olivier Flament.

L'association est administrée par les établissements culturels du site de la Villette: l'Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette, Universcience, La Cité de la musique-Philharmonie de Paris, Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, le Zénith Paris - La Villette, le Théâtre Paris-Villette.

L'association est présidée en 2022 par Laura Chaubard puis Sophie-Justine Lieber, directrice générale de l'établissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette.

Découvrez l'histoire de l'APSV en images : <https://vimeo.com/347050245>



Le pavillon des Maquettes, dessin de Placid

LE PROJET ASSOCIATIF

Le projet de l'association est décliné autour de quatre axes d'intervention :

- **La prévention spécialisée**, a pour objet de mener des actions éducatives en contrepoint de la politique de sécurité du site. Levier d'intervention auprès des jeunes fréquentant le site, la prévention permet de les rendre acteurs de la vie du parc, notamment par des actions d'animation en s'appuyant sur les ressources culturelles du site et sur le pôle d'éducation à la citoyenneté et aux médias de l'APSV.
- **L'insertion professionnelle**, postule qu'un lieu comme la Villette est aussi vecteur d'accessibilité sur le monde du travail pour les personnes sans emploi ou en situation de précarité. En créant en 2013 un groupe économique solidaire, l'APSV s'est dotée d'outils de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de la culture. Une centaine de demandeurs d'emploi, jeunes et bénéficiaires du RSA, sont ainsi accompagnés chaque année dans un parcours d'insertion professionnelle. Également, organisme de formation, l'APSV promeut l'insertion sur le marché du travail par la qualification et la formation.
- **Le pôle développement social et culturel**, élabore des projets avec les acteurs sociaux du territoire en s'appuyant notamment sur les ressources culturelles du site. Ainsi, des parcours d'éducation artistique et culturelle sont élaborés chaque année à destination de plus de 1000 jeunes fréquentant des structures sociales, où la culture est support d'intervention éducative et de développement social. Depuis 2021, la dimension sportive vient étayer la démarche de l'APSV en matière de participation culturelle avec plus de 1000 jeunes participants. Également, l'APSV favorise l'égalité en coordonnant le plan de lutte contre les discriminations du 19e arrondissement. **Elle développe depuis 2022 une démarche d'économie circulaire avec les établissements culturels du site de la Villette.** Progressivement, c'est un nouveau pôle qui émerge sur cette thématique des transitions écologiques et sera renforcé et autonome en 2023.
- **La citoyenneté** est développée à travers des **programmes d'éducation auprès des jeunes et des professionnels**. Un axe important est décliné vers les jeunes sous main de justice et/ou condamnés à des peines de travail d'intérêt général sous forme de stages collectifs au sein de l'association. Les thématiques éducatives de la laïcité et de **l'éducation à l'image**, de prévention des conduites à risques sont développées dans le cadre de dispositifs collectifs.

1.2 Fonctions supports

Afin d'administrer l'association, les fonctions supports sont en constante évolution pour une promotion des pratiques professionnelles éthiques et efficaces. De nombreux outils et procédures sont mis en œuvre pour que les ressources aillent d'abord et majoritairement vers les actions opérationnelles.

La gestion du parc informatique de l'association est externalisée auprès de la société Novatim.

L'association administre plusieurs sites internet :

www.apsv.fr

www.parcourirlavillette.fr

www.paris19contrelesdiscriminations.fr

www.villette-emploi.fr

www.oeco.eco

Un poste de cheffe comptable, mutualisé avec Villette Emploi, permet la gestion de la comptabilité associative.

La gestion matérielle de l'association est confiée à l'assistante de personnel / administration.

Un accord d'entreprise a été signé le 1er mars 2022.

Des échanges ont également eu lieu avec le CSE afin de mettre en place du forfait mobilité, effectif depuis décembre 2022.

COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Un nouveau cabinet a été mandaté pour six ans : L'Atwo Conseil.

2. Prévention spécialisée

2.1 Maraudes et accompagnement individualisé, peines de TIG

2.2 Animations éducatives collectives

2.3 Projet de mobilité européenne

2.4 Structuration des activités jeunesse en transversalité

La prévention spécialisée s'inscrit au cœur du projet associatif de l'APSV depuis sa création en mars 1986. Sur le parc de la Villette et plus largement sur le territoire du nord-est parisien, l'APSV développe une action de prévention qui se déploie sous des formes d'interventions variées : maraudes, accueil et accompagnement individualisé, actions collectives, et qui s'appuie sur les ressources culturelles du territoire, sur des outils d'insertion permettant une mise en activité concrète des jeunes accompagnés, ainsi que sur un partenariat étroit avec les acteurs de prévention spécialisée et d'éducation du territoire parisien.

ÉQUIPE

- Maud BERTON, référente du réseau des promeneurs du net
- Amandine LAHARGOU, intervenante d'action sociale
- Réminicie METAYER, chargée de projets de prévention puis coordinatrice jeunesse
- Camille MENTREL, chargée de mission éducation aux médias
- Hanane MOKRANI, chargée de mission éducation aux médias (en apprentissage)
- Margot SAINFLOU, conseillère en insertion professionnelle jeunes
- Yassine SHITALOU, animateur socioéducatif
- Maya SOURATI, chargée de mission éducation aux médias

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prévenir la délinquance, les incivilités, les conduites à risques sur le site de la Villette
- Prévenir les risques d'exclusion des jeunes
- Favoriser leur insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits, à l'éducation, à la santé, à la culture
- Être un lieu de ressources éducatives en direction des jeunes parisiens
- Être un lieu ressources pour les structures de prévention et de travail social
- Contribuer aux différentes politiques sociales, prévention, sécurité et jeunesse du territoire

En 2022, le service prévention de l'APSV est composé d'une conseillère en insertion socioprofessionnelle pour les jeunes, un animateur socioéducatif, une professionnelle référente du réseau des promeneurs du net, une coordinatrice jeunesse, une responsable de service et d'intervenants ponctuels.

Ce service travaille en transversalité avec les autres équipes et ressources de l'APSV (éducation artistique et culturelle, plan de lutte contre les discriminations à l'emploi, organisme de formation, insertion par l'activité économique). Une chargée de mission d'éducation aux médias et une apprentie contribuent à la mise en œuvre des actions éducatives collectives de prévention.

Nous identifions trois types d'intervention :

- Maraudes et accompagnement individualisé (dont peines de TIG)
- Animations éducatives collectives
- Accompagnement socio-professionnel

En 2022, **247 individus** majoritairement parisiens et séquano-dyonisiens ont été concernés par des accompagnements du service prévention, avec une répartition 70% hommes - 30% femmes. Cette année, le service prévention a réalisé 88 accompagnements individualisés, dont 52 suivis socioprofessionnels (mesure d'accompagnement décrite au chapitre 3.1).

73% des personnes suivies dans le cadre de ces accompagnements individuels sont des hommes, souvent concernés par des problématiques judiciaires. A Paris, ces problématiques touchent davantage les hommes que les femmes.

L'inégale répartition hommes/femmes se retrouve davantage marquée sur les actions collectives en partenariat avec les structures Justice (SPIP et PJJ) puisque 96% de ses participants en 2022 sont des hommes.

L'APSV accueille des jeunes qui viennent spontanément vers l'association ou qui sont orienté·es par une structure partenaire (prévention spécialisée, scolaire, justice), soutient les démarches éducatives et d'accompagnement social développées par ces partenaires en apportant des ressources (culture, médias, citoyenneté, lutte contre les discriminations) et en outillant les professionnels socioéducatifs (formation, supports, comités de pilotage et groupes de travail). Les jeunes accompagnés par l'APSV peuvent bénéficier de plusieurs dispositifs d'accompagnement.

En partenariat avec la DSOL, des actions de formation ont par ailleurs été mises en œuvre sur la prévention des conduites à risques. Ces actions ont été coordonnées par l'organisme de formation de l'APSV.

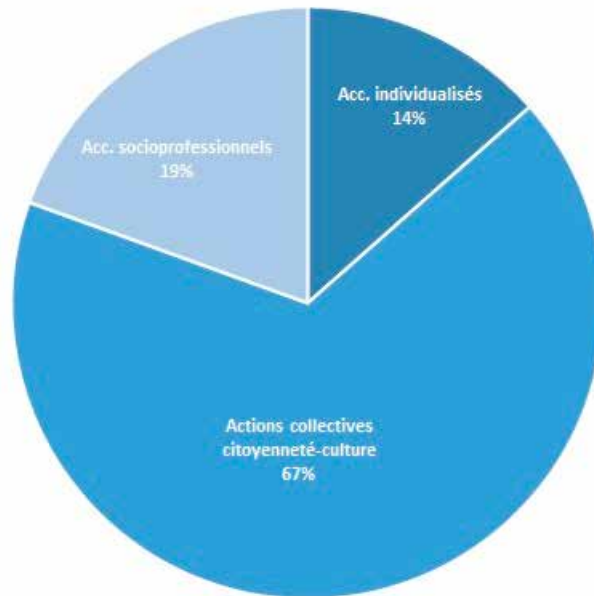
Au total, 267 accompagnements ont été réalisés par le service prévention de l'APSV. Par ailleurs, 413 individus ont participé à des actions collectives ayant une entrée spécifique de prévention des risques portées par le pôle éducatif de l'association en 2022 (prévention, éducation artistique et culturelle, éducation aux médias).

Les actions collectives de prévention s'appuient sur une étroite collaboration entre ces différents services et s'adressent à des groupes de jeunes adolescents et de jeunes adultes.

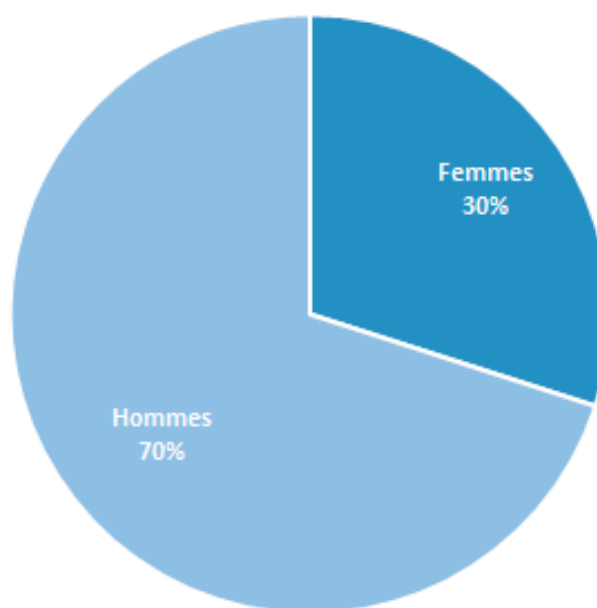
Des cycles d'éducation aux médias constituent notamment un levier éducatif dans la mise en place d'actions de prévention des conduites à risques sur internet et sur les réseaux sociaux.

Ces actions permettent d'aborder les mécanismes des discours de haine et appels à la haine, la question des théories complotistes, ainsi que les conduites addictives (jeux vidéo, réseaux sociaux...). Le dispositif d'éducation artistique et culturelle « Parcourir la Villette » permet de mettre en œuvre des parcours EAC avec des jeunes impliqués dans des faits de violence ou suivis par la protection judiciaire de la jeunesse. Ces parcours mobilisent des ressources éducatives et culturelles qui permettent de favoriser la prévention des rixes et de la récidive.

Répartition des accompagnements par type 2022



Répartition femmes-hommes sur l'ensemble des personnes accompagnées par le service prévention 2022



PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats institutionnels et financiers : Département de Paris (DSOL), Préfecture de Paris, CAF de Paris, Mission interministérielle de lutte contre les conduites addictives, Fonds interministériel de prévention de la délinquance, La Mairie du 19e arrondissement, Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Pantin, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris, Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine-Saint-Denis, Etablissements culturels du site de la Villette.

Partenariats opérationnels : La coordination sociale de territoire Paris Nord, les associations de prévention, les associations du 19e arrondissement, les structures d'hébergement d'urgence et foyers, les établissements scolaires parisiens (Collège Edgar Varèse Paris 19e, Collège Sonia Delaunay Paris 19e, Collège Marx Dormoy Paris 18e, Lycée professionnel Charles de Gaulle Paris 20e) et sequano-dyonisiens (Ecole élémentaire Langevin-Wallon à Romainville), les établissements culturels du site de la Villette, des entreprises locales, la Mission locale de Paris, le Pôle emploi, Villette emploi.

Notre objectif est de formaliser ces partenariats par la signature de conventions.

L'APSV participe à la réunion de coordination des associations de prévention du 19e arrondissement aux côtés de la Mairie et des autres acteurs de prévention.

L'APSV coordonne le Comité stratégique prévention et sécurité du site de la Villette réunissant l'ensemble des responsables sécurité du site et le commissariat du 19e arrondissement. Instance d'échanges, d'anticipation et d'analyse des événements, ce comité permet de réguler et de coordonner les modalités d'intervention sur le site afin de prévenir incivilités et délinquance.

Ce comité s'est réuni les 1er mars, 12 mai, 7 septembre et 14 novembre 2022.

2.1 Maraudes, accompagnement individualisé, peines de Travaux d'intérêt général (TIG)

ACTION 1 MARAUDES SUR LE PARC DE LA VILLETTE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le mode d'entrée en contact avec les jeunes dans le parc de la Villette se fait par le biais de maraudes régulières. L'objectif est d'aller à la rencontre des usagers, de connaître la manière dont ils occupent et utilisent ces espaces pour identifier des besoins. En 2022, l'équipe a réalisé 52 maraudes.

Les lieux de regroupement sont relativement stables : espace de musculation, alentours du canal, escaliers passerelle Zénith, aux abords de la Grande Halle, sur le parvis de la Cité des sciences, pelouse du triangle de la Grande Halle, entrée de parking...

Les établissements culturels du site de la Villette sollicitent régulièrement l'APSV afin de privilégier un accompagnement social. Des maraudes ciblées ont été réalisées en concertation avec les établissements culturels et les services sociaux de la Ville de Paris.

Nous avons également observé quelques regroupements à la lisière du Parc, avec des individus consommant de l'alcool (notamment côté canal Saint-Denis).

L'équipe est en veille particulière pendant les mois de l'été par rapport au grand nombre de jeunes gens sautant des passerelles piétonnes dans le canal.

Durant le premier semestre 2022, l'ensemble des établissements du parc et l'APSV étaient toujours en veille du fait de l'installation de personnes consommatrices de crack sur le Square de la Porte de la Villette depuis l'été 2021, notamment sur l'impact (sécurité-prévention) que cela pouvait avoir sur le parc et ses usagers.

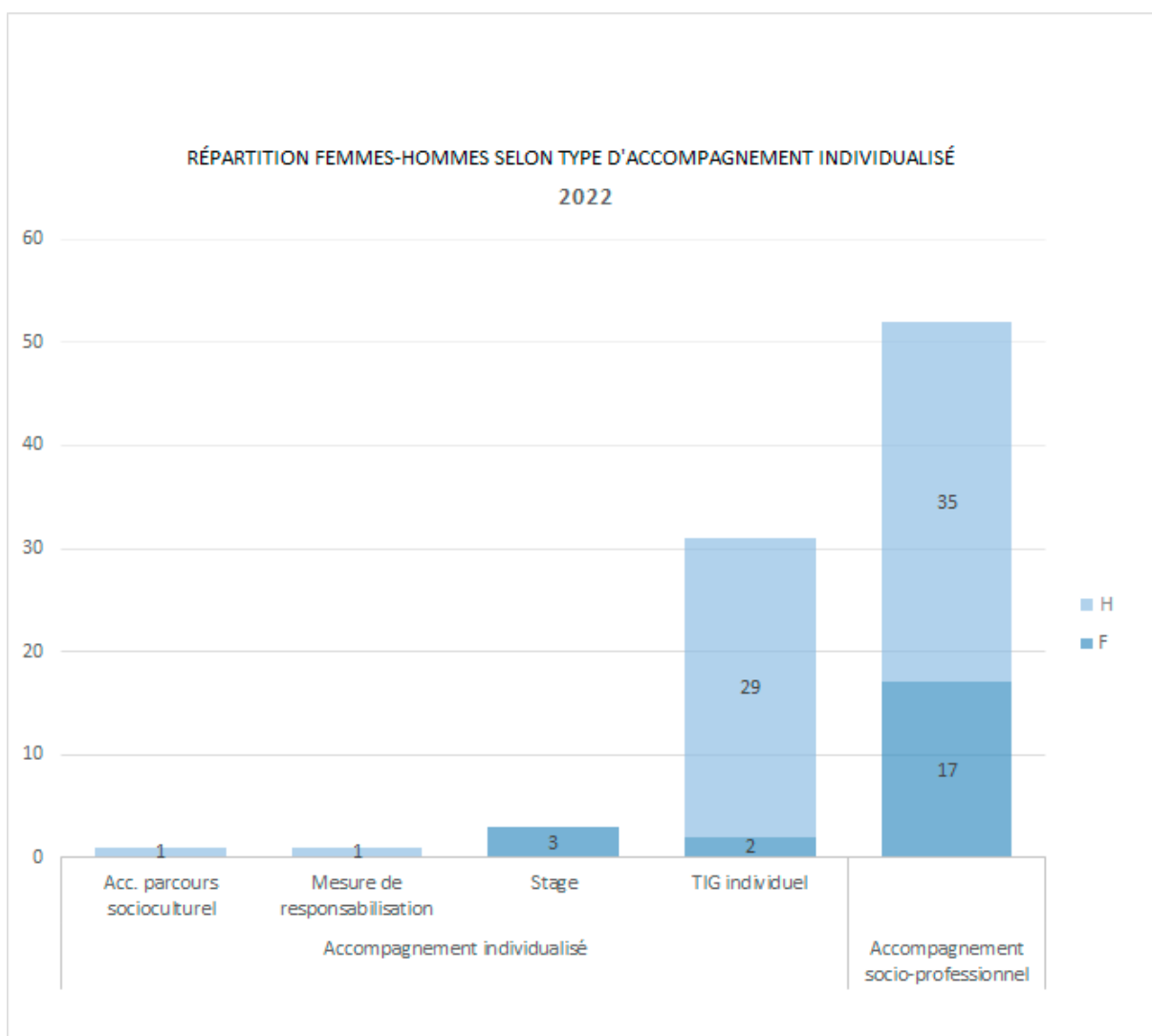
L'APSV a participé le 20 janvier 2022 à la Nuit de la Solidarité organisée par la ville, qui recense sur le territoire le nombre de personnes en situation de rue.

ACTION 2 ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les accompagnements individualisés sont engagés à partir de différentes entrées : les actions collectives, les maraudes sur le parc, les partenaires qui orientent des jeunes, ou encore de manière spontanée certains jeunes se rapprochent de l'APSV. Cet accompagnement s'étend sur plusieurs mois et permet d'aborder les différentes problématiques auxquelles sont confrontés ces jeunes dans leur parcours social ou d'insertion. Les partenaires orientent généralement des jeunes dans le cadre de mesures éducatives (mesures de responsabilisation), de mesures pénales (réparations, peines de Travail d'Intérêt Général - TIG) ou de co-suivi, notamment socioprofessionnel. Notre intervention auprès de ces jeunes consiste à leur proposer un espace qui permettra la construction d'un parcours individualisé, pour une prise en charge sociale globale (scolarité, formation, emploi, logement, etc.).

La problématique justice est prégnante pour une grande partie des jeunes accueilli-es. Nous constatons une précarisation des situations des jeunes : logement, addictions, emploi, santé, difficultés avec la langue française. Les jeunes accueillis sont majoritairement très éloignés du monde du travail. L'équipe éducative est, par ailleurs, confrontée à des situations complexes au niveau administratif avec des profils « mineurs non accompagnés » en situation transitoire, ni mineurs, ni majeurs. Ces jeunes sont particulièrement précarisés et isolés.



ACTION 3 PEINES DE TIG

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'APSV est habilitée par les tribunaux de Paris et de Bobigny à recevoir et accompagner des personnes condamnées à une peine de Travail d'intérêt général (TIG).

L'APSV mobilise et sollicite, pour les lieux d'exécution de la peine, des professionnels volontaires au sein des établissements culturels du site de la Villette afin qu'ils et elles accueillent dans leur service des jeunes condamnés à des peines de TIG (seules les collectivités locales, les établissements publics et les associations peuvent être habilités à recevoir des TIG). Un·e professionnel·le de l'équipe prévention de l'APSV accueille et accompagne le ou la jeune pendant sa peine au sein d'un établissement.

Les personnes condamnées ont à accomplir un temps de travail d'une durée pouvant aller de 20 à 400 heures pour les TIG. Le travail d'intérêt général peut concerner des majeur·es, et des mineur·es dès 16 ans. Il doit être adapté à leur âge, présenter un caractère éducatif et favoriser leur insertion sociale.

L'enjeu de cette mesure est qu'elle offre une alternative à l'incarcération. Elle permet la réparation de l'infraction commise et constitue une expérience professionnelle qui contribue à une démarche d'insertion ou de réinsertion sociale.

Proposer un lieu d'exécution de la peine sur le site de la Villette comporte un double intérêt pour le jeune : d'une part parce qu'il bénéficie sur le site d'un environnement culturel inédit ; d'autre part parce que l'APSV offre de nombreux dispositifs éducatifs et d'insertion permettant d'accompagner le ou la jeune au-delà de l'exécution de sa peine.

Pour accompagner les équipes accueillant des jeunes en TIG, l'APSV collabore avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du ministère de la Justice (SPIP) de Paris, et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). L'APSV assure le suivi éducatif du « stagiaire » (accueil, suivi, point d'étape, bilan), en lien avec le tuteur ou la tutrice TIG et la personne référente du SPIP ou de la PJJ.

En 2022, **31 personnes (dont 2 femmes)** ont été accueillies et accompagnées individuellement pour leur TIG sur le site de la Villette. Elles ont occupé des postes de travail d'assistance technique, administrative, d'accueil ou de soutien socioéducatif à la Philharmonie de Paris, à l'EPPGHV et à l'APSV. Ces accueils répondent à 75% pour des orientations du SPIP de Paris, et 25% de la PJJ de Paris et Seine-Saint-Denis, et représentent un total de 1 116 heures de travail d'intérêt général. Ce nombre est en augmentation par rapport à 2021.

Une formation des tuteurs de TIG est proposée à chaque partenaire désireux d'accueillir un stagiaire. Cette formation a lieu à l'APSV et est organisée par son organisme de formation. Une rencontre conviviale des tuteurs de TIG de la Villette est organisée par l'APSV chaque année, elle permet de faire un état des lieux de la capacité d'accueil des professionnels et d'accueillir des professionnels intéressés pour intégrer le réseau de tuteurs de TIG. Aussi, des réunions d'information ont lieu au sein des établissements dans le but de sensibiliser les professionnels à l'ouverture de postes TIG.

Deux sessions de formation au rôle de tuteur de TIG ont eu lieu les 30-31 mai et 1-2 décembre 2022 auxquelles ont participé des professionnels de l'APSV, de l'EPPGHV (Little Villette et Jardins passagers) et de la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris.

L'APSV veille à renouveler régulièrement l'information sur le dispositif et à mobiliser les nouvelles équipes. Elle met par ailleurs en œuvre des stages collectifs pour des jeunes majeurs condamnés à des peines de TIG.

ACTION 4 MESURES DE RESPONSABILISATION

DESCRIPTION DE L'ACTION

Des partenariats sont initiés avec les collèges de proximité pour accueillir des élèves dans le cadre de mesures de responsabilisation, à la suite d'un comportement inadapté de l'élève dans l'enceinte de l'établissement. Les motifs sont généralement les suivants : atteintes aux personnes, propos racistes ou discriminatoires, agressions verbales, agressions physiques, manque de respect à autrui, actes d'incivilité, harcèlement, atteintes aux biens.

La mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives.

La mesure de responsabilisation est mise en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative. Cette mesure est destinée à aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités et à favoriser un processus de responsabilisation. La mesure est de 12h minimum, et ne peut excéder 18h. Une convention a été signée en 2022 avec le collège Edgar Varèse dans le 19e arrondissement, et une mesure de responsabilisation a été engagée.

ACTION 5 GROUPE DE PAROLE AU SEIN DU COLLÈGE EDGAR VARÈSE

DESCRIPTION DE L'ACTION

A la demande du principal du collège Edgar Varèse, limitrophe du site de la Villette, un groupe de parole a été mis en place par l'APSV depuis septembre 2018 au sein de l'établissement une fois par semaine, sur le temps méridien. Cet espace d'échanges et d'expression libre est ouvert aux élèves volontaires. Il est animé par l'équipe éducative de l'APSV et permet de mettre en place des projets en lien avec les thématiques abordées et les centres d'intérêt des jeunes. De janvier à décembre 2022, 23 sessions du groupe de parole se sont tenues. Cette année, environ 70 élèves ont participé au groupe de parole, de manière ponctuelle ou régulière.

Des activités ont été proposées aux élèves qui souhaitent s'inscrire de manière volontaire à une démarche-projet autour de la culture et du sport.

2.2 Animations éducatives collectives

En 2022, **869 jeunes** mineurs et majeurs ont été accompagnés dans le cadre d'animations collectives d'éducation à la citoyenneté et aux médias dont 486 dans le cadre des parcours *Ça match au Zénith*, 79 dans le cadre des parcours *Parcourir la Vilette* et 304 dans le cadre des cycles d'éducation aux médias et à la citoyenneté. Ces actions éducatives collectives, s'inscrivent dans des démarches de pédagogie active. Les stagiaires, mineurs ou majeurs, sont co-acteurs du déroulement des ateliers avec les différents intervenants qui les outillent pour s'exprimer au mieux et créer un véritable espace de dialogue. Débats, interviews, rencontres, manipulation de matériel audio et vidéo font partie des outils leur permettant de reprendre confiance en eux et de développer leurs compétences notamment psychosociales.

ACTION 1

ATELIERS D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AUX MÉDIAS RADIO-TÉLÉ LA VILLETTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Proposer un outil permettant d'étayer l'accompagnement éducatif des jeunes (éducation, prévention)
- Contribuer à un meilleur accès des jeunes aux ressources culturelles du territoire
- Apporter des connaissances et techniques en analyse de l'image, recherche des sources, décryptage des informations, droits et responsabilité
- Favoriser les interactions entre les jeunes, les échanges et débats, l'élaboration collective de projets, leur ouvrir des espaces de socialisation et d'expression
- Revaloriser l'estime de soi et la remobilisation individuelle à travers une démarche projet
- Prévenir les conduites à risques

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le dispositif d'éducation aux médias « Radio-télé la Vilette » propose un cadre éducatif reposant sur le collectif et la responsabilisation de chacun.e.

Le projet participe de l'action globale de l'APSV en matière de prévention, d'accès à la culture et d'éducation artistique en particulier pour les populations des quartiers prioritaires.

L'approche pédagogique développée au sein des ateliers d'éducation aux médias est active et créative : les participant.e.s deviennent chroniqueurs, cadres, preneurs de son, assistants.

Leur mobilisation active est au cœur des ateliers, l'objectif étant de favoriser l'apprentissage par la pratique et l'expérience.

Le jeu de l'interview et du tournage permet aux jeunes les plus en rupture de se mettre en confiance (chacun se positionnant sur un rôle qu'il choisit).

Les participant.e.s s'inscrivent dans une dynamique valorisante pour eux-mêmes et valorisable auprès de leurs proches, à travers la production qu'ils auront réalisé.

Des objectifs spécifiques sont fixés pour chaque groupe (soutien à l'apprentissage de la langue française, prévention des conduites à risques, découverte des métiers, par exemple).

DÉROULEMENT

- Les ateliers RTLTV se déroulent sur plusieurs séances allant de 3 à 10 ateliers avec des groupes de cinq à vingt participant.e.s, sur le temps scolaire ou dans le cadre de prises en charge spécifiques (loisirs, accompagnement à la scolarité, ASE...).
- Le calendrier s'adapte aux contraintes des participant.e.s et structures partenaires : semaine/week-end, sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.
- Les ateliers se déploient sur le site de La Villette, dans les différents établissements culturels du site principalement, mais aussi au sein des structures partenaires.
- Lors de chaque cycle d'ateliers, l'APSV s'appuie sur l'offre culturelle du site de la Villette. Les jeunes assistent ainsi à un spectacle, rencontrent des professionnels du site, des artistes et développent autour de ces visites et rencontres des outils journalistiques ou de fiction (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews, de chroniques ou de scènes).

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022 :

Des cycles d'ateliers se sont déroulés dans le cadre du dispositif d'éducation artistique et culturelle *Parcourir la Villette* et du projet *Ça match au Zénith*. Les objectifs étaient de soutenir la démarche engagée d'ouverture culturelle et d'inclusion par le sport, d'étayer les démarches éducatives de nos partenaires, de découvrir des univers artistiques, sportifs, et de rencontrer des professionnel.le.s.

- En 2022, des actions de ce type ont été menées à Paris avec : L'association Pourquoi Pas Nous (12 participants), le Collège Méliès (13 participants), le Collège Sonia Delaunay (10 participants), le quartier intermédiaire sortant du centre pénitentiaire Paris-La santé (10 participants), le Centre de loisirs Aqueduc (12 jeunes), le Centre Paris Sport Culture Vacances (21 jeunes) et France Terre Asile (10 jeunes), le Lycée Pro D'Alembert (24 jeunes), Association sportive du Collège Raymond Queneau (15 jeunes), SEP Lucas de Nehou (31 jeunes), Lycée professionnel Gustave Eiffel (23 jeunes), Collège Modigliani (20 jeunes), Association Rookies (20 jeunes), Centre de loisirs Poissonniers (24 jeunes), Centre de loisirs Colette Magny (12 jeunes), Lycée professionnel Etienne Dolet (15 jeunes)
- en Seine-Saint-Denis avec : à Epinay-sur-Seine : le centre éducatif fermé (3 participants); à Le Pré-Saint-Gervais : l'association Jeden (10 participants); à Pantin : le programme de réussite éducative (10 jeunes); à Noisy-le-grand : l'UEMO (2 jeunes); à Romainville : l'école élémentaire Cachin (22 enfants), l'école Hanna Arendt (18 jeunes mineurs), l'école Langevin-Wallon (14 enfants)
- en Seine-et-Marne avec : le Collège Albert Camus (24 jeunes) – Meaux
- dans les Hauts-de-Seine avec : le centre culturel Louise Michel (13 jeunes) – Asnières-sur-Seine, l'école Voltaire (27 jeunes) – Issy-les-Moulineaux

ZOOM

Le parcours culturel de la classe de CE2 de l'école Hannah Arendt à Romainville

Ce parcours s'inscrit dans un projet territorial de 20 parcours mis en œuvre dans le quartier des Bas-Pays et à Romainville sur les temps scolaire (école maternelle Véronique et Florestan, école élémentaire Hannah Arendt, école élémentaire Langevin-Vallon), des loisirs (avec l'association Bats l'aile) et de la famille (avec l'Espace de proximité J. Brel).



Quatre parcours ont été mis en place sur l'école Hannah Arendt. La classe de CE2 a travaillé sur l'ensemble de l'année autour de la thématique du cinéma, de la vidéo et du jeu d'acteur. Elle a réalisé le reportage de son parcours avec le dispositif d'éducation à l'image de l'APSV, *Radio Télé La Villette*.

Atelier de réalisation vidéo avec les élèves de la classe de CE2 de l'école H.Arendt à Romainville. APSV 2022

Les enfants ont réalisé un parcours interdisciplinaire et ont participé à plusieurs étapes sur le site de la Villette et à Paris d'octobre 2021 à juin 2022 :



- Une participation aux Jeux d'Ouverture sur le parc de la Villette avec jeu de piste et ateliers autour du foot - APSV
- Une visite atelier autour des musiques de films dans les collections permanentes de la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris
- Un atelier de Stop Motion à Little Villette – Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette
- 6 ateliers de réalisation vidéo dans le cadre du dispositif Radio Télé la Villette
- Une projection de courts métrages autour de l'histoire du cinéma et une interview filmée avec le projectionniste – Forum des Images
- Ciné-concert *Ma vie de Courgette* de Sophie Hunger dans la grande salle Pierre Boulez – Philharmonie de Paris
- Interview filmée de la responsable de la programmation du cinéma en plein air de la Villette - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette

Des temps d'échanges et de débat – APSV

Le parcours a permis d'enrichir les thématiques abordées en classe et d'expérimenter par la pratique la prise de vue et les différents postes pour la réalisation d'une vidéo. Dans le cadre des ateliers, certains enfants ont pu dépasser certaines difficultés comme la timidité ou l'expression afin de s'engager sur un projet de groupe. Nous avons pu ainsi travailler sur la dynamique collective dans une classe où des tensions et un manque d'écoute mutuelle avaient pu être observés. Les différentes rencontres avec des professionnel.le.s ont permis également aux enfants de découvrir des métiers et de s'ouvrir à la rencontre. L'approche pluridisciplinaire du dispositif a montré les croisements qui s'opèrent entre le cinéma et d'autres pratiques artistiques telle que la musique ou la culture scientifique et technique.

ZOOM

Association ICAR : Rencontre-interview Sabine Juras, préparatrice physique de l'équipe de France féminine de basket-ball, dans le cadre du projet *Ça match au Zénith* – Mai 2022

Quinze jeunes de l'association ICAR (La Plaine-Saint-Denis 93) et participant au projet *Ça match au Zénith* ont rencontré Sabine Juras, préparatrice physique de l'équipe de France féminine de basket-ball.

Cette rencontre a permis aux jeunes d'interviewer Sabine Juras (préparation des questions, cadrage vidéo, prise de son) afin de découvrir son parcours et d'en apprendre plus sur son métier de préparatrice physique. Cette interview filmée a été valorisée par sa diffusion au Zénith Paris – La Villette lors du rassemblement annuel du projet le 25 mai 2022 et est disponible sur la page Vimeo de l'APSV (<https://vimeo.com/716400144>).

Les jeunes ont également participé à un jeu de piste sur le parc de La Villette, à un atelier de foot avec l'association Tatane et ont pu bénéficier d'invitations au Zénith Paris – La Villette pour le spectacle Disney sur Glace.



ZOOM

Classe de CE2 de l'école Voltaire d'Issy-les-Moulineaux : Atelier dessin de presse avec le dessinateur MRIC autour des J.O.P. Paris 2024 dans le cadre du projet *Ça match au Zénith* – Décembre 2022



Une du journal réalisée par les jeunes lors du cycle, août 2021 © APSV

Dans le cadre du projet *Ça match au Zénith*, 27 élèves de CE2 de l'école élémentaire Voltaire (Issy-les-Moulineaux 92) ont participé à deux ateliers dessin de presse autour des J.O.P de Paris 2024 avec le dessinateur MRIC.

Le premier atelier a permis aux élèves de se familiariser avec le métier de dessinateur de presse. Une sélection de dessins autour de la thématique sportive leur a été montrée afin d'amener au débat et de comprendre les messages cachés derrière les dessins. En fin de séance, MRIC a proposé aux enfants une démonstration en suivant leurs consignes.

Lors du deuxième atelier les élèves ont pu s'essayer au dessin de presse en réalisant le leur, sur la thématique des J.O.P de Paris 2024. Ces dessins seront publiés dans le journal du projet qui sera distribué aux participants lors du rassemblement annuel du projet le 23 mai 2023.

Les jeunes élèves d'Issy-les-Moulineaux ont également participé à un atelier Hip Hop de chorégraphie de célébration de but avec Move and Art et à un atelier de foot avec l'association Tatane.

ACTION 2 : CYCLE D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS « CITOYENNETÉ FABRIQUE DE L'INFO »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Contribuer à la citoyenneté active des jeunes.
- Proposer un espace de socialisation et de réflexion à des jeunes confrontés à des difficultés (scolarité difficile ou interrompue, rupture familiale, difficulté d'insertion professionnelle...).
- Sensibiliser les jeunes aux stéréotypes : racistes, de genre, etc.
- Nourrir et développer l'esprit critique ; élargir les sources d'information : savoir où chercher une information, comment la vérifier et décrypter des images notamment truquées.
- Initier les jeunes aux techniques journalistiques et de réalisation vidéo.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Durant les 8 ateliers, les participant.es ont l'opportunité de rencontrer un.e journaliste de presse écrite, un.e dessinateur de presse, un.e journaliste reporter d'images ainsi qu'un.e acteur.ice de la vie citoyenne qu'ils intervieweront dans la perspective de repérer et se distancer des stéréotypes et préjugés.

Les jeunes sont introduits aux différentes facettes du métier de journaliste dont ils incarnent la déontologie et le savoir-faire pendant quatre jours.

L'action est toujours valorisée par un aboutissement collectif : un journal et un support radio-vidéo (micro-trottoir).

Le journal comporte notamment des dessins individuels et collectifs autour d'une thématique d'actualité choisie par les jeunes, la rédaction de brèves d'articles et de réflexions autour d'affiches publicitaires ou de Unes illustrant des stéréotypes ou des propos discriminatoires.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022 :

En 2022, l'APSV a réalisé 24 ateliers Citoyenneté-Fabrique de l'info à Paris et en Seine-Saint-Denis (18 ateliers à Paris et 6 ateliers dans le 93) avec 30 participants parisiens et 17 jeunes de la Seine-Saint-Denis. Les actions ont été menées auprès du SEAT Bobigny, du quartier mineurs de la maison d'arrêt de Villepinte, au Lycée professionnel Charles de Gaulle, de l'association Aurore et du Programme de réussite éducative de Neuilly-sur-Marne.

ZOOM

Parcours Citoyenneté- Fabrique de l'info avec les lycéens du Lycée pro Charles de Gaulle, Paris 20e

Dès janvier 2022, l'APSV a engagé un cycle d'ateliers d'éducation aux médias avec la professeure documentaliste du Lycée Professionnel Charles de Gaulle situé dans le 20ème de Paris. Ce cycle constitué de 8 ateliers encadrés par le journaliste de presse écrite, Basile de Bure et la chargée d'éducation aux médias Camille Mentrel, a eu pour aboutissement la réalisation d'un journal comportant notamment l'interview de la psychologue Sarah Biasetto. Ce projet s'inscrivait dans la continuité du projet médias de la classe.

Les objectifs du parcours étaient de :

- Comprendre l'intention derrière toute forme de communication (réseaux sociaux, presse, relations sociales).
- Identifier et questionner ses représentations et les stéréotypes.
- Développer son esprit critique.
- S'initier aux techniques journalistiques et prendre en charge le matériel vidéo.

Une attention particulière a été accordée aux notions, incarnations et dangers des stéréotypes, des préjugés, des discours haineux ainsi que du cyberharcèlement. Des outils ont été proposés aux jeunes leur permettant de repérer la construction de ces discours. Le cycle a pu créer un espace de débats où chaque participant pouvait exprimer son point de vue. Pour les jeunes, le micro-trottoir a été le moment le plus marquant du parcours.



Rencontre des lycéens avec le journaliste Basile de Bure 25 janvier 2022. APSV, 2022.



Atelier stéréotypes et préjugés le 20 janvier 2022. APSV, 2022.

ZOOM

Cycle d'éducation aux médias au quartier mineur de la maison d'arrêt de Villepinte

En 2022, à la suite d'une demande de la PJJ de Seine-Saint-Denis et plus particulièrement du quartier mineur de la maison d'arrêt de Villepinte, l'APSV a réalisé un cycle Citoyenneté-Fabrique de l'info format vidéo au mois de décembre 2022. Pendant 4 jours, les 5 participants ont rencontré un journaliste reporter d'image, Bertrand Boyer, avec qui ils ont réalisé un journal télévisé fait de brèves et d'interviews.

Le cycle s'est amorcé autour d'un exercice de photolangage sur l'actualité médiatique, des portraits croisés ainsi qu'un jeu autour des stéréotypes et des préjugés pour mieux les identifier. Les jeunes ont ensuite eu l'occasion de rencontrer Bertrand Boyer, journaliste reporter d'images, avec qui ils ont pu échanger longuement sur l'actualité. Ils ont été amenés à rédiger des brèves et préparer l'interview de la coordinatrice de l'activité pédagogique en milieu carcéral. Enfin, ils ont mené un débat entre eux, dans un échange constructif et respectueux. Pour terminer, les participants ont participé à un temps d'échanges autour de la déconstruction des fakes news et des théories du complot.

Parmi les objectifs de ce parcours, il s'agissait de :

- Déconstruire les stéréotypes, nourrir et développer son esprit critique
- Elargir ses sources d'information, savoir où chercher une information et la vérifier, décrypter des images d'actualité
- S'initier aux techniques journalistiques et de réalisation vidéo
- Se familiariser à la pratique du débat

A l'issue d'un bilan avec les jeunes et les professionnels et considérant les objectifs du stage atteint, l'action qui avait déjà été menée en 2022, sera probablement renouvelée en 2023.

ACTION 3

CYCLES DE PREVENTION DES CONDUITES A RISQUES

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les cycles addict au numérique et de prévention des discours de haine se construisent autour d'espaces de débats sur le numérique et d'ateliers de déconstruction des stéréotypes et préjugés. Chaque cycle addict au numérique débute par un temps d'échange qui va permettre d'identifier les représentations, stéréotypes et préjugés d'une part, et d'autre part de comprendre les pratiques numériques et conduites à risques des jeunes (et parfois des parents). Ces cycles apportent des connaissances techniques et permettent de découvrir différents médias notamment grâce au soutien d'experts : professionnels des médias, professionnels de l'image, journalistes reporters d'images, youtubeur, spécialiste des fakes news et des procédés manipulateurs, psychologues spécialisés sur les comportements à risques.

Les jeunes sont mis en situation et produisent des supports (reportage, vidéos etc.) tout en s'interrogeant sur les enjeux de diffusion (droits, responsabilités et fonctionnement et conduits à risques sur les réseaux sociaux, protection des données etc.). Le cadre promeut la liberté d'expression et l'échange. La démarche est toujours celle d'une pédagogie active. En amont de la mise en œuvre de chaque projet, les besoins des populations devront être identifiés avec les partenaires afin d'élaborer ensemble les contenus des ateliers, le calendrier ainsi que les indicateurs de réussite. Le cycle se compose de six ateliers.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022 :

En 2022, l'APSV a réalisé 94 ateliers addict au numérique et/ou discours de haine, à Paris et en Seine-Saint-Denis (64 ateliers à Paris et 30 ateliers en Seine Saint Denis) avec 223 participants dont 167 jeunes parisiens et 56 jeunes de Seine-Saint-Denis. Les actions ont été menées notamment auprès du collège Varèse (12 ateliers discours de haine), du collège Suzanne Lacore (7 ateliers discours de haine), de l'association Olga Spitzer (6 ateliers addict au numérique), de la PJJ de Paris et de Seine-sAint-Denis (12 ateliers discours de haine), de l'AJAM (3 ateliers discours de haine) et de l'école Langevin-Wallon à Romainville (6 ateliers addict au numérique). 14 professionnels ont été formés à Paris et 5 en Seine-Saint-Denis.

ZOOM

Collège Varèse, Paris19

En février 2022, l'APSV a été sollicitée par le collège Varèse du 19ème arrondissement de Paris afin de réaliser une sensibilisation autour du cyberharcèlement auprès de trois classes de 6ème.

Les objectifs de ces ateliers sont notamment de :

- Sensibiliser les jeunes aux stéréotypes et préjugés
- Développer des usages responsables et positifs autour des réseaux sociaux, jeux vidéo et portable
- Développer les compétences psychosociales

Les ateliers étaient axés sur :

1. Les stéréotypes et préjugés avec le jeu «Qui est qui » ? Par le biais de cet exercice, les participant.es attribuent un métier à des personnes inconnues en se fondant sur un portrait et les critères de la photo (cadrage, lieu, habits, couleur de peau, genre...). Iels se sont interrogé.es ensuite sur leurs représentations, leurs préjugés et les stéréotypes qui peuvent émerger des raccourcis empruntés par le cerveau (biais cognitifs).
2. Le repérage des pratiques numériques des participant.es. Iels ont échangé sur leurs pratiques numériques notamment le temps passé sur les écrans, le type de support utilisé pour s'informer ou se divertir, les expériences qu'ils ont pu avoir sur les réseaux sociaux. Il s'agissait de parler du système dopaminergique et de rendre compte de la manière dont il peut nous rendre accro aux réseaux sociaux.
3. L'identité numérique et le cyberharcèlement : un échange sur les expériences des un.es et des autres a permis aux jeunes de discuter des émotions et de se demander en quoi elles peuvent influencer nos comportements sur les réseaux sociaux. Un rappel des droits et responsabilités leur a permis d'être outillés au cas où iels seraient victimes et/ou témoins de cyberharcèlement.
4. Droits et responsabilités dans le numérique : comment devenir un.e citoyen.ne dans les réseaux sociaux ? Il s'agissait ici de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance du partage des données, de les amener à s'interroger sur la vie privée et de la manière dont leurs données sont stockées. Enfin, identifier les manières dont on peut tous se faire avoir dans l'ère de la cybercriminalité.

Ces 4 temps ont permis d'aborder les notions et les réalités du racisme, de la transidentité, de l'orientation sexuelle, de la non-binarité ainsi que les conséquences délétères des images violentes. Les échanges sur les pratiques numériques ont permis d'évoquer notamment les temps d'écrans, les jeux vidéo et le gaming.

ACTION 4

CYCLE MEDIAS VILLETTE AVEC DES MAJEURS SOUS MAIN DE JUSTICE PARI-SIENS

DESCRIPTION DE L'ACTION

En collaboration avec le SPIP, l'APSV réalise des cycles médias justice avec des majeurs sous-main de justice effectuant un stage collectif à l'APSV pour valider des heures de TIG (travail d'intérêt général). Le dispositif cycles médias Villette propose un cadre reposant sur le collectif et la responsabilisation de chacun.e. Les participants deviennent chroniqueurs, cadres, preneurs de son, assistants. La mobilisation active des participants est au cœur des ateliers, l'objectif étant de favoriser l'apprentissage par la pratique et l'expérience. Le jeu de l'interview d'un acteur.ice de la vie citoyenne (juge) permet à ces jeunes d'interroger des stéréotypes qu'ils pourraient avoir sur l'institution judiciaire. L'exercice du micro-trottoir sur le site de la Villette et de se mettre en confiance (chacun se positionnant sur un rôle qu'il choisit). Leur travail est valorisé à l'issue du stage par la réalisation d'un journal et d'un micro-trottoir.

DÉROULEMENT

10 ateliers sont mis en place sur une durée de cinq jours avec un groupe de 10 jeunes environ. Lors de chaque cycle d'ateliers, l'APSV s'appuie sur l'offre culturelle du site de la Villette. Les jeunes rencontrent des professionnels du journalisme (journaliste presse écrite, journaliste reporter d'images, dessinateur de presse, journaliste avec statut de réfugié en France) et sont introduits à différents outils journalistiques (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews, de chroniques, réalisation de dessins de presse).

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022 :

L'APSV a mis en place 8 cycles médias justice en 2022. 80 ateliers ont ainsi été réalisés et 56 jeunes sous mains de justice ont été mobilisés.



ACTION 5

MÉDIA-CITOYEN AU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE PARIS-LA SANTÉ

Les 29, 30 juin et 1er juillet 2022, en partenariat avec le SPIP du centre pénitentiaire de Paris-La Santé, l'APSV a mis en œuvre une action auprès de 10 personnes détenues au sein du quartier intermédiaire sortant (QIS).

L'APSV a réalisé au sein de QIS du centre pénitentiaire de Paris-La Santé, un parcours sport-culture-citoyenneté (J.O.P. 2024). Cette action était construite autour de 6 ateliers d'éducation à la citoyenneté par le sport dans le cadre du projet *Ça match au Zénith*, en articulation avec le service prévention de l'APSV :

1. Sensibilisation aux stéréotypes et discriminations dans le sport
2. Préparation émission radio/prise en main matériel radio
3. Atelier hip-hop
4. Réalisation programme radio
5. Atelier Foot-Tatane
6. Bilan/analyse production radio.

Les 10 participants, âgés de 18 à 15 ans ont pu rencontrer des professionnels des médias (journaliste radio), et du sport (danseur de hip-hop et association Foot Tatane). Le projet a permis d'atteindre les objectifs pour le groupe :

- Découverte de métiers
- Favoriser la prise de confiance en soi et la prise de parole
- Proposer des activités sportives et artistiques différentes de leur pratique habituelle
- Créer une dynamique de groupe

Cette action a été positive pour les participants, pour l'équipe du SPIP-milieu fermé ainsi que celle de l'APSV, et elle permet de renforcer le partenariat de l'APSV avec le SPIP de Paris La Santé. Cela offre des perspectives intéressantes pour la mise en œuvre d'autres actions au sein du QIS du centre pénitentiaire de Paris La Santé pour l'année 2023.

Cette action a été positive pour les participants, pour l'équipe du SPIP-milieu fermé ainsi que celle de l'APSV, et elle étend le partenariat entre l'APSV et le SPIP qui était déjà consolidé pour ce qui concerne le milieu ouvert. Cela offre des perspectives intéressantes pour la mise en œuvre d'autres actions au sein du QIS du centre pénitentiaire de Paris la Santé pour l'année 2022.

ACTION 6

PARTICIPATION DE DEUX GROUPES DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LE SERVICE PRÉVENTION DANS LE CADRE DE L'ÉDITION 2022 DU PROJET ÇA MATCH AU ZÉNITH

D'autres actions éducatives sont menées dans un cadre collectif à destination de jeunes orientés par les partenaires de la prévention spécialisée et de la justice. Ces actions s'appuient sur les ressources du site de la Villette. Depuis 2021, l'APSV met en œuvre un nouveau projet avec le Zénith de Paris-La Villette et l'association Tatane : *Ça match au Zénith*, visant à l'inclusion et l'éducation à la citoyenneté par le sport et la culture.

Le 26 janvier 2022, puis les mercredis après-midi du 5 avril au 25 mai 2022, 8 jeunes initialement rencontrés dans le cadre du groupe de parole au sein du collège Edgar Varèse, ont été réunis pour former un groupe s'inscrivant dans ce projet.

Les jeunes ont ainsi pu participer à 4 ateliers et 2 temps forts du projet : des ateliers-débats autour des stéréotypes et discriminations dans le sport, et des ateliers hip-hop, tirs aux buts et de foot Tatane. Le mercredi 26 janvier puis le 25 mai 2022, ils ont été invités à ces journées événement fédératrices au Zénith de Paris, avec tous les groupes ayant suivi un parcours dans le cadre de *Ça match au Zénith*.

2.3 Projet de mobilité européenne

Depuis 2021, l'APSV est engagée dans une dynamique d'ouverture européenne. Le projet consiste à mettre en œuvre des parcours de mobilité européenne avec des jeunes éloignés des dispositifs classiques d'accès à la mobilité ou à l'emploi, afin d'identifier et de valoriser les compétences non formelles acquises dans un contexte de mobilité européenne.

Cette démarche doit pouvoir s'appuyer sur la construction d'un réseau européen de partenaires engagés dans les champs d'activité de l'APSV : culture, éducation, citoyenneté, travail social. In fine, ce projet vise à améliorer l'employabilité des jeunes par l'identification de compétences informelles transversales, mobilisables dans diverses situations professionnelles, acquises dans un contexte de mobilité. Il vise également à partager et enrichir les pratiques professionnelles de nos équipes respectives et à identifier des ressources pour nos actions éducatives.

Le projet global de mobilité européenne de l'APSV est construit selon 2 axes principaux : le travail de développement de réseau partenarial européen et la construction de parcours de mobilité pour les jeunes n'accédant pas aux dispositifs de mobilité « classiques ».

Chaque parcours de mobilité avec les jeunes est construit selon un schéma en trois phases :

Phase I- la préparation à la mobilité

Phase II- Le séjour dans une ville européenne

Phase III- Le bilan et le travail sur les perspectives de mobilités futures (en groupe ou en autonomie).

Le parcours fonctionne en miroir puisqu'il est prévu d'établir des échanges avec des groupes de jeunes, donc de fonctionner en aller-retour entre les deux villes européennes.

L'équipe référente de ce projet à l'APSV a développé des partenariats avec des structures des champs social et culturel à Bruxelles et à Berlin. Après un travail d'échanges à distance, l'équipe s'est rendue à Bruxelles en septembre 2021 pour rencontrer et préparer la mobilité des jeunes prévue au printemps 2022. Elle a ainsi pu se réunir et travailler avec Les Halles de Schaerbeek (théâtre à Bruxelles), l'Organisation internationale pour la réussite et le développement (association accompagnant des jeunes du quartier de Molenbeek) et Caméra Quartier (structure de prévention accompagnant des jeunes du quartier de Schaerbeek).

Une première mobilité des jeunes, s'est déroulée en avril 2022 à Bruxelles (financement Label Paris-Europe).

A partir du mois de février 2022 et avec l'accompagnement de l'APSV, un groupe de 7 jeunes adultes (18-25 ans) de Paris et Seine-Saint-Denis se sont mobilisés pour préparer un séjour à Bruxelles les 26, 27 et 28 avril 2022. Cette mobilité a été pensée et réalisée autour des questions de citoyenneté européenne, d'échanges interculturels, et de conscience environnementale. Elle a été organisée autour d'expériences artistiques, culturelles et sensorielles, de rencontres, visites et ateliers : les jeunes ont pu visiter la salle de spectacle des Halles de Schaerbeek, assister à un spectacle de la compagnie la Phenomena I wish i was et faire un atelier de pratique théâtrale en lien avec ce dernier. Ils ont parcouru la ville, une ferme urbaine en périphérie, ils ont également cuisiné à partir des produits locaux. Ils ont également pu rencontrer et interviewer l'assistant parlementaire d'un député européen français et visiter le Parlamentarium. Pour finir les jeunes ont fait la connaissance du plasticien Pierre Larauza, découvert sa sculpture *30 août 1991, Tokyo* et fait un atelier de danse et de saut en longueur. Lors de ces trois jours un reportage a été réalisé par les jeunes autour des différentes activités proposées.

Visionner la vidéo : <https://vimeo.com/752186456>

Des échanges réguliers avec les équipes belges se poursuivent en 2022 et 2023.

L'équipe-projet de l'APSV s'est également rendue à Berlin en mars 2022 pour construire le partenariat avec Haus Bastian (Musée nationaux de Berlin) et envisager la construction d'échanges franco-allemands.

Pour l'année 2023, des échanges de jeunes franco-belges et franco-allemands sont prévus avec un renforcement des partenariats avec des structures culturelles et sociales des villes d'échanges (Bruxelles et Berlin).

La structuration de ce projet en 2023 passe par la recherche financements plus conséquents.

2.4 Structuration des activités jeunesse de l'APSV

Dans le cadre de son partenariat avec la CAF de Paris et en particulier de la Prestation de Service Jeunes, ainsi que du soutien du FONJEP, l'APSV a créé un poste de coordination jeunesse durant le deuxième semestre de 2022 dans le but de structurer l'ensemble de ses activités à destination des publics de 12 à 30 ans. Aussi, une professionnelle du pôle éducatif a intégré le réseau des promeneurs du net.

En 2023, l'APSV affinera un diagnostic des besoins des jeunes de 12-30 ans et structurera ses activités prévention-jeunesse en transversalité avec les différents services mobilisés. Cela permettra de valoriser plus globalement ses activités à destination des jeunes, et d'adapter sa capacité d'accueil et les thématiques de ses actions en fonction des nouveaux besoins identifiés.

3. Insertion socioprofessionnelle

3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi

3.2 Formation

3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes que nous accueillons est pensé dans une démarche globale, tant sur le plan social que professionnel. Il s'appuie également sur le dispositif d'insertion par l'activité économique, Vilette Emploi.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les associations de prévention spécialisées, le Pôle Emploi, la Mission locale de Paris et plus spécifiquement les conseillers du Plan Régional d'Insertion des Jeunes et de la plateforme inclusion, le SPIP, les structures sociales et d'animations (Espoir 18, Centre social, CPA...), orientent les jeunes vers l'APSV. Ces jeunes peuvent cumuler plusieurs problématiques sociales et/ou professionnelles et n'ont pas forcément intégré les dispositifs de droit commun. La plupart des jeunes font l'objet d'un co-suivi mis en place avec le travailleur social de la structure partenaire qui demeure le référent du jeune dans son environnement social. Ce travail en partenariat permet un accompagnement complet, notamment pour faciliter l'accès aux droits et à la formation.

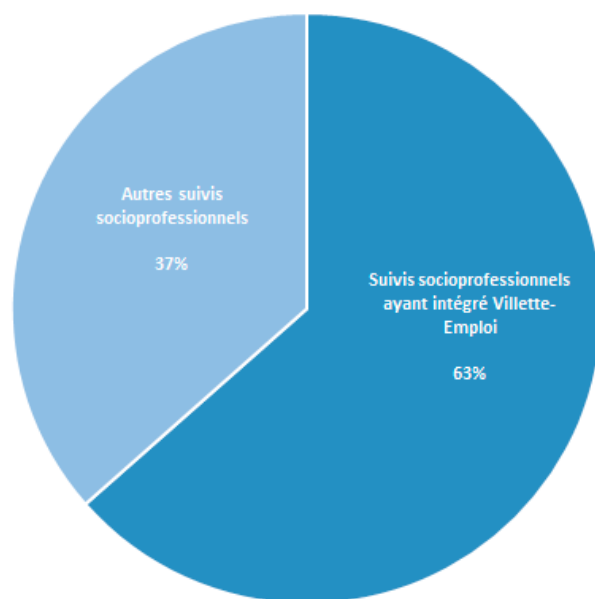
Les jeunes accompagnés ont des problématiques diverses, ils peuvent être éloignés de l'emploi (DELT, sans formation, sans expérience professionnelle), d'autres rencontrent des difficultés liées à l'isolement (rupture familiale, parcours migratoires, parcours de rue), de logement, de manque de ressources ou de justice. Certains jeunes font parfois face à plusieurs de ces difficultés. Ces freins socio-professionnels nécessitent un accompagnement individualisé renforcé, s'adaptant aux besoins et aux capacités de chacun.

Quelques abandons ont été constatés, face à des difficultés administratives importantes, des difficultés familiales ou judiciaires persistantes.

Pour certains, un accompagnement socioprofessionnel renforcé est nécessaire avant de s'inscrire dans le cadre qu'impose des missions de travail.

Les individus accompagnés peuvent être orientés à l'APSV et sur le dispositif IAE à la suite d'un stage d'éducation à la citoyenneté et aux médias, par le SPIP, la PJJ, la plateforme de l'inclusion et les structures sociales, professionnelles et de prévention du territoire.

Accompagnements socioprofessionnels avec part des orientations sur le dispositif Vilette-Emploi 2022



Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé, basé sur l'écoute, permettant d'élaborer un projet d'insertion professionnelle, notamment à travers la démarche éducative de l'ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel). Cette démarche aide le jeune, à travers 4 phases, à être au centre de son expérience et de lui permettre d'explorer ses motivations personnelles afin d'y trouver un sens pour son projet professionnel. Au cours de cet accompagnement, nous travaillons également sur l'orientation scolaire et la formation (situation de décrochage scolaire), l'emploi, le logement, la santé, les problèmes de justice, les problèmes administratifs et l'accès aux droits. La Conseillère en Insertion Professionnelle peut également orienter les personnes vers différentes structures sociales, juridiques ou professionnelles comme les Centres d'Actions Sociales, les Points d'Accès au Droit, des permanences juridiques, la Mission locale pour signer notamment, le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) ou Pôle Emploi obtenir un financement de formation ou de permis de conduire.

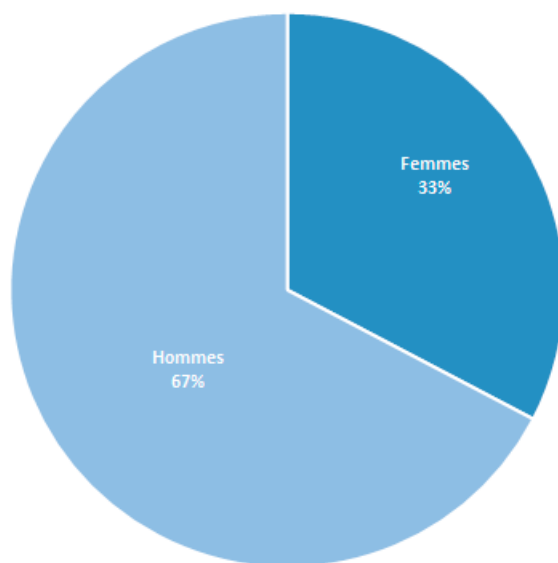
Par ailleurs, le dispositif d'Insertion par l'Activité Economique permet à certains jeunes ayant les critères d'éligibilité à l'IAE, accompagnés à l'APSV de travailler via des CDD d'usage sur différentes missions (accueil, gestion de flux, vestiaires, manutention, médiation culturelle...). Le dispositif IAE structure le parcours personnel, contribue au processus de maturation du jeune (arriver à l'heure, respecter les consignes et le cadre de travail) et permet de développer des compétences, des expériences professionnelles qui faciliteront leur entrée dans le monde du travail et l'accès à un contrat stable.

En 2022, 52 jeunes ont contacté l'APSV pour un accompagnement vers l'emploi. 33 d'entre eux ont intégré le dispositif IAE Vilette Emploi. 17 jeunes sont sortis avec un contrat en CDD, en CDI, en contrat de professionnalisation, en formation ou en contrat en alternance.

Des informations sur des événements liés à l'emploi (forums, salons, réunions d'information collectives) sont envoyées tout au long de l'année afin que les jeunes puissent être acteur de leur parcours et rencontrent des potentiels recruteurs.

La Conseillère en Insertion Professionnelle s'est également rendue à plusieurs temps dédiés à des groupes de travail et réunions afin de rencontrer des professionnels de l'accompagnement et de faire connaître l'APSV ainsi que son volet d'accompagnement social et professionnel et son dispositif IAE, Vilette Emploi. Elle a pu participer au Groupe opérationnel du Plan régional de l'insertion des jeunes à la Mission locale de Paris, à une réunion organisée par la DSOL chez Pôle Emploi, qui a permis d'identifier les acteurs de l'accompagnement dans le 19ème arrondissement, à un temps d'échange organisé par la Mission Locale de Paris pour rencontrer certains jeunes en demande d'un accompagnement, à une réunion régionale de l'insertion professionnelle des publics sous mains de justice à la préfecture de Paris, au Café de l'emploi organisé par la Régie de Quartier du 19e.

Répartition femmes-hommes bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel - 2022



3.2 Formation

L'APSV est un organisme de formation agréé depuis sa création.

Son développement repose sur un principe de *recherche action* et d'actions « sur mesure ».

Il a pour objectif :

- L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers des formations courtes ou **certifiantes** dans le secteur culturel
- L'accompagnement des professionnels intervenant sur le champ social et culturel en lien avec les thématiques portées par la structure (l'égalité, l'accès à la culture, les peines alternatives à l'incarcération).

En 2022, l'organisme de formation a dispensé au total :

- **1676 heures de formation à destination de professionnels du champ culturel et acteurs sociaux.**
- **560 heures d'accompagnement scolaire dans le domaine scientifique.**
- **144 heures d'accompagnement scolaire à destination des établissements de l'Aide sociale à l'enfance**

ÉQUIPE PERMANENTE

- Grace BOGLO, responsable formation
- Mélanie LE MINH MAN, chargée de formation puis responsable formation
- Dimitra TAYOU, assistante

LISTE DES ACTIONS DÉVELOPPÉES

- **Action 1 : Accompagnement optionnel à la VAE certification Assistant-e Archiviste**
- **Action 2 : Accompagnement scolaire à la Cité des Sciences et de l'Industrie**
- **Action 3 : Formation « Violences sexistes et sexuelles chez les adolescent.e.s »**
- **Action 4 : Formation « Approche psychologique des comportements violents adolescents »**
- **Action 5 : Accompagnement scolaire au foyer Ourcq**
- **Action 6 : Cycle de formation : Exercer le rôle de tuteur.trice de TIG**
- **Action 7 : Formation « La communication dans les missions d'accueil et de médiation dans les établissements culturels »**

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : **400 personnes** concernées par ces actions

Dont nombre **usagers-bénéficiaires** : **321**

Dont nombre de **professionnel.le.s** : **79**

ACTION 1

ACCOMPAGNEMENT OPTIONNEL À LA VAE CERTIFICATION ASSISTANT-E ARCHIVISTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Offrir une aide pour favoriser la réussite aux professionnels souhaitant obtenir la certification
- Permettre la verbalisation orale et écrite de l'expérience incorporée par les candidats à la VAE
- Rédiger le livret II et préparer l'entretien oral de certification.

PARTENARIATS MOBILISÉS

AAF, Pôle Emploi, CPF, ANFH, Centre hospitalier de Ravenel

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'accompagnement proposé par l'APSV, en partenariat avec l'AAF prévoit deux tiers du temps avec une analyste du travail experte de la VAE et un tiers de temps avec une accompagnatrice experte (archiviste). Deux accompagnements sont possibles : un intermédiaire à 18 heures et un à 24 heures. Ils se déroulent en présentiel à l'APSV ou à distance et visent, au regard du référentiel de certification, à identifier les activités pertinentes par rapport à l'expérience du candidat à valoriser pour le livret II et l'entretien oral.

L'accompagnement est une démarche volontaire de la part du bénéficiaire, indépendante de la tenue du jury de validation, et qui ne préjuge en aucune façon de l'attribution totale ou partielle du diplôme.

USAGERS-BENEFICIAIRES

2 candidat.e.s ont choisi d'être accompagnés

ACTION 2

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE À LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Mise en place d'un accompagnement scolaire des collégien.ne.s et lycéen.ne.s par des étudiant.e.s d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques.
- Accessibilité à la Bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie
- Fonctionnement du dispositif hors temps scolaire

PARTENARIATS MOBILISÉS

Cité des sciences et de l'industrie, Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi – APSV

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour la quinzième année, la Cité des sciences et de l'industrie en partenariat avec l'APSV a reconduit le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la Bibliothèque des sciences et de l'industrie (BSI) pour une durée de 4 ans.

Depuis 2007, ce sont 10915 accompagnements de lycéens, collégiens et étudiants qui ont été accompagnés dans le cadre de cette action.

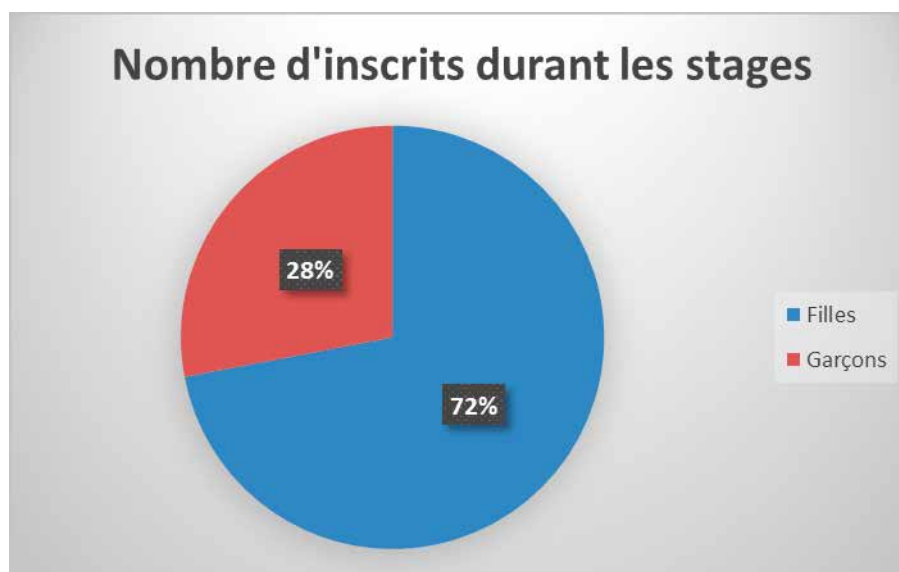
L'accompagnement est assuré par des étudiant.e.s d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques. L'accent est mis sur la réponse à des problèmes spécifiques (aide aux devoirs, résolution d'exercices mal compris en cours), et la méthodologie.

Le soutien scolaire a débuté le 24 avril par un accompagnement le dimanche de 14h à 18h. A partir de septembre 2022, l'accompagnement scolaire a évolué et se déroule désormais tous les samedis et dimanches de 14h à 16h.

L'accès est libre, gratuit et anonyme au centre de la bibliothèque.

Le dispositif fonctionne hors temps scolaire, à chaque fin de stage une visite des expositions temporaires et permanentes est organisée :

- tous les week-ends du 24 avril au 11 décembre de 14h à 16h
- Vacances de Printemps : du 3 au 6 mai de 14h à 18h
- Vacances d'Eté : du 23 au 26 août de 14h à 18h
- Vacances d'Octobre : du 2 au 4 novembre de 14h à 18h



USAGERS-BENEFICIAIRES

309 collégien.e.s et lycéen.e.s originaires de Paris et sa proche banlieue. Cette année, les usagers du dispositif sont à 44% des femmes pour 56% d'hommes.

Contrairement aux autres années, les inscriptions durant le week-end sont majoritairement masculines alors que pour les stages la tendance s'inverse : 72% de filles et 28% d'hommes



Week-end accompagnement scolaire à la Bibliothèque des sciences et de l'industrie, APSV, 2022.



Visite de la Cité des sciences et de l'industrie avec un groupe d'élèves – projet d'accompagnement scolaire, APSV, 2022.

ACTION 3

FORMATION « VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES CHEZ LES ADOLESCENT.E.S »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prendre conscience et déconstruire ses représentations sexistes
- Identifier les mécanismes de violences sexistes et sexuelles adolescents

PARTENARIATS MOBILISES

DSOL, Mission Locale, Les clubs de prévention spécialisées de la Ville de Paris

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'analyse de la violence d'une manière générale, soulève des interrogations chez les professionnel.le.s concernant les violences sexistes et sexuelles chez les adolescents et la corrélation parfois « sous-marine » avec les démarrages des conflits.

Dans le cadre de la stratégie parisienne sur la prévention des rixes, la mise en place de cycle de formation « Sexismes et violences chez les adolescent.e.s », va permettre aux professionnel.le.s de comprendre et de déconstruire ses mécanismes avant une montée de la violence. Elle aborde également les sujets sur l'égalité femmes / hommes, sur les représentations de la virilité et sur la construction identitaire.

La formation se déroule sur 2 demi-journées sous la forme d'une pédagogie active :

- Prendre conscience et déconstruire ses représentations sexistes
- Repérer et identifier les violences sexistes et sexuelles

USAGERS-BENEFICIAIRES

27 professionnel.le.s du secteur socio-éducatif ont bénéficié de cette formation

ACTION 4 FORMATION « APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DES COMPORTEMENTS VIOLENTS ADOLESCENTS »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Associer l'ensemble des professionnel.le.s dans la prévention des violences entre adolescent.e.s
- Anticiper et prévenir les violences entre adolescent.e.s (collective ou individuelle)
- Adapter les actions d'accompagnement
- Développer des compétences et positionnements nécessaires aux actions préventives et de traitement des violences
- Comprendre l'environnement du jeune

PARTENARIATS MOBILISES

DSOL, Mission Locale, Les clubs de prévention spécialisée du territoire Parisien, APSV

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de la stratégie parisienne sur la prévention des rixes, un premier projet « prévenir les rixes à l'heure du numérique » a pu mettre en lumière, les différentes problématiques liées aux rixes (territoriale, familiale et/ou sociétale) qui interrogent les professionnel.le.s de terrain sur leurs pratiques socio-éducatives.

La formation se déroule sur 3 demi-journées sous la forme d'une pédagogie active :

- Comprendre les passages à l'acte et la violence à l'adolescence
- Se positionner face aux violences groupées adolescentes
- Mise en situation

USAGERS-BENEFICIAIRES

27 professionnel.le.s du secteur socio-éducatif ont bénéficié de cette formation.

ACTION 5 ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE AU FOYER OURCQ

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Faciliter l'accès aux savoirs par des méthodes d'apprentissages numérique (TICE)
- Promouvoir l'apprentissage par une ouverture culturelle et citoyenne
- Développer l'entraide et le tutorat entre les jeunes
- Accompagner les structures dans le suivi de la scolarité des enfants

PARTENARIATS MOBILISÉS

Cité des sciences et de l'industrie, APSV, Association Jean Coxtet

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'accompagnement scolaire se déroule en deux temps :

- Durant la période scolaire : A raison de deux fois par semaine durant 2h le jeune est accompagné dans son apprentissage scolaire afin de renforcer ses acquis : aide à la compréhension et résolutions d'exercices, méthodologies et rappel de cours
- Hors temps scolaire : durant les vacances scolaires les jeunes, l'accompagnement scolaire propose des activités culturelles complémentaires, permettant de prolonger les apprentissages dans les domaines littéraire, mathématique, scientifique et culturel, ou dans le domaine des TICE. Les différentes formes d'accompagnement proposées ont pour objectifs de :
 - valoriser les acquis pédagogiques vus par l'élève en classe
 - favoriser le « bien vivre ensemble » (notion de citoyenneté, d'engagement et de partage)

Les jeunes sont encadrés par 3 accompagnateurs.trices scolaires.

USAGERS-BENEFICIAIRES

12 jeunes ont bénéficié de ce dispositif en 2022.



Visite du Musée d'art et d'histoire du judaïsme avec un groupe de jeune du foyer Ourcq – projet accompagnement scolaire, APSV, 2022.



Atelier au Musée d'art et d'histoire du judaïsme avec un groupe de jeune du foyer Ourcq – projet accompagnement scolaire, APSV, 2022.

ACTION 6

CYCLE DE FORMATION : EXERCER LE RÔLE DE TUTEUR.TRICE DE TIG

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Outiller les potentiels tuteurs et tutrices de TIG
- Connaître le cadre juridique du TIG et de la réparation pénale
- Identifier et définir le rôle du tuteur

PARTENARIATS MOBILISÉS

Philharmonie de Paris, Jardins passagers, APSV, Vilette Emploi

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 1993, l'APSV accueille et accompagne des personnes condamnées à une peine de Travail d'intérêt général ou s'étant engagées à une réparation pénale.

L'organisme de formation APSV organise des cycles de formation destinés aux professionnel.le.s qui souhaitent être outillés pour exercer le rôle de tuteur.trice de TIG.

Deux sessions ont eu lieu en mai et en décembre 2022.

La formation est organisée autour d'apports de connaissances et d'échanges centrés sur une thématique précise :

- Devenir tuteur.trice de TIGistes
- Comment accueillir et accompagner le.la TIGiste
- Atelier sur la rédaction des fiches de poste
- Comment effectuer le bilan final

USAGERS-BENEFICIAIRES

15 professionnel.le.s ont bénéficié de cette formation.

ACTION 7

FORMATION « LA COMMUNICATION DANS LES MISSIONS D'ACCUEIL ET DE MÉDIATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Proposer à des publics en insertion, une formation permettant d'accéder à l'emploi via l'acquisition de compétences métiers et/ou de savoirs de base;
- Répondre aux besoins spécifiques du secteur avec un parcours de formation et de développement des compétences individualisé.

PARTENARIATS MOBILISÉS

Villette Emploi, OFPS, Akto, Centquatre

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce cycle de formation répond à des compétences métiers pointilleuses et spécifiques à l'emploi par Villette emploi ETTI. Le but est ici de proposer, en lien avec l'entreprise de délégation, une formation permettant d'accéder au poste du marché via l'acquisition de compétences métiers et de savoirs de base.

Ce cycle de formation entend répondre aux besoins spécifiques du client (Centquatre – établissement culturel) en construisant un parcours de formation et de développement des compétences individualisé. Le prestataire de formation choisi (APSV) étant spécialisé dans l'accompagnement et la montée en compétences des publics intérimaires.

La formation est organisée autour d'apports de connaissances et de mise en pratique centrés sur une thématique précise :

- Les outils de médiation culturelle dans la communication
- Maîtriser les structures de bases de la LSF
- Sauveteur secouriste au travail
- Gestes et postures

USAGERS-BENEFICIAIRES

8 salarié.e.s en insertion ont bénéficié de ce dispositif.

4. Développement social

4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle

4.2 Ça match au Zénith. Sport, culture, citoyenneté

4.3 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle

A travers le projet *Parcourir la Villette*, l'APSV accompagne depuis 2013 les structures socioéducatives d'Ile-de-France dans la construction et la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle inter-établissements sur mesure à destination prioritaire des enfants, adolescents et adultes éloignés de l'offre culturelle institutionnelle. En partenariat avec de nombreuses structures socioéducatives et en s'appuyant sur les équipes et les programmations des établissements culturels implantés sur le site de la Villette et sur le territoire francilien, l'APSV inscrit la culture au cœur d'une démarche d'accompagnement éducatif et social.

ÉQUIPE

- Maud BERTON, chargée de mission éducation artistique et culturelle
- Marie LEMOINE, chargée de coordination. Activité opérationnelle et développement des partenariats culture, médias, citoyenneté, sport
- Elise THILLARD, chargée de mission éducation artistique et culturelle
- Hugo THIRIFAYS, chargé de mission éducation artistique et culturelle

En 2022, deux stagiaires de 3e ont été accueillies sur ce dispositif.

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : **1687**
- Usagers-habitant.e.s : **1491**

Caractéristiques : enfants, adolescent-e-s, adultes et familles, de tous âges (dès 3 mois, majorité de 6-17 ans), en situation de fragilité sociale (décrochage scolaire, isolement, problématique judiciaire...), résidant dans les quartiers prioritaires du 19e arrondissement et d'autres arrondissements de Paris (11e, 15e, 17e, 18e, 20e), ainsi que de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Epinay-sur-Seine, Neuilly-sur-Marne, Pantin, Pré-Saint-Gervais, Romainville).

Les usagers des parcours sont issus :

- de centres sociaux, associations de quartier (enfants et jeunes en accompagnement à la scolarité, adultes en apprentissage de la langue française, soutien à la parentalité...);
- de dispositifs de réussite éducative (décrocheurs scolaires, élèves exclu.e.s, problématiques sociales, familiales, de santé...);
- de structures d'accueil et d'hébergement mandatées par l'Aide sociale à l'enfance (jeunes en rupture familiale, mineurs isolés...);
- de structures d'accueil de la Protection judiciaire de la jeunesse (enfants et jeunes suivis par la PJJ, en milieu ouvert et fermé);
- de structures d'accueil de jeunes et d'adultes en situation de handicap;
- d'établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire (REP, REP+) et de classes spécifiques (classes d'accueil pour élèves primo-arrivants).

Professionnels socioéducatifs : **196**

Caractéristiques : animateurs-trices, éducateurs-trices, enseignant-e-s, psychologues, coordinateurs-trices sociolinguistiques, bénévoles associatifs... accompagnant les groupes.

15 professionnel-le-s et bénévoles ont participé à la formation interprofessionnelle «Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement » en janvier et novembre 2022.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Lever les freins sociaux, culturels pour un accès plus démocratique et égalitaire aux propositions culturelles et éducatives des territoires parisien et francilien
- Construire des projets culturels répondant à des objectifs sociaux et éducatifs : intégrer la culture comme un levier d'intervention sociale et éducative
- Contribuer à renforcer l'appartenance à un territoire, l'ouverture culturelle, la mobilité, les dynamiques de socialisation, d'intégration, de cohésion sociale et de citoyenneté des habitants des quartiers prioritaires à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans d'autres territoires franciliens
- Favoriser une appropriation durable et autonome des ressources culturelles et éducatives du territoire
- Mettre en synergie les ressources du territoire et créer des dynamiques partenariales pérennes entre acteurs sociaux et culturels
- Renforcer les compétences des acteurs locaux (socioéducatifs, culturels)

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : ministère de la Justice, ministère de la Ville, Préfecture de Paris, Préfecture de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Romainville), Fonds interministériel de prévention de la délinquance (Paris), Région Ile-de-France, Ville de Paris - Direction des affaires culturelles, Direction de la police municipale et de la prévention, Ville de Romainville, Caisse d'allocation familiales de Paris (CAF 75), Caisse d'allocation familiales de Seine-Saint-Denis (CAF 93).

PARTENARIATS OPÉRATIONNELS :

44 structures socioéducatives

- **19e arrondissement** : Accueil de loisirs maternel Colette Magny, accueil de loisirs élémentaire A et B Colette Magny, Association Pourquoi pas nous, Association Olga Spitzer, Centre

d'activité de jour Suzanne Aussaguel, Centre médico-psychologique Flandre, Centre social et culturel Espace 19-Cambrai, Centre social et culturel Espace 19-Riquet, Collège Delaunay, Collège Méliès, Ecole maternelle Claude Bernard, Institut médico professionnel Cours Hervé, Institut médico-éducatif Cerep-Phymontin, Unité éducative en milieu ouvert Goubet.

- **Autres arrondissements parisiens** : Association d'éducation populaire Charonne-Réunion (Paris, 20e), Centre social La Maison du Bas-Belleville (Paris, 20e), Centre social Solidarité Roquette (Paris, 11e), Collectif réfugiés (Paris, 18e), Collège Aubrac (Paris, 11e), Culture prioritaire (Paris, 17e), Ecole élémentaire de Clignancourt (Paris, 18e), Ecole élémentaire Torcy (Paris, 18e), Foyer d'accueil médicalisé Simone Veil (Paris, 15e), Unité éducative en milieu ouvert Bastille (Paris, 11e), Solidimey (Paris, 18e).
- **Seine-Saint-Denis** : Amicale des locataires de Bondy, Association Jeden (Pré-Saint-Gervais), Association Pierre Ducerf (Aubervilliers), Collège Courbet (Romainville), Centre éducatif fermé d'Epinaux-sur-Seine, Centre éducatif renforcé d'Aubervilliers, Ecole élémentaire Jules Ferry (Bobigny), Ecole maternelle et élémentaire Arendt (Romainville), Ecole élémentaire Barbusse (Romainville), Ecole élémentaire Cachin (Romainville), Ecole élémentaire Langevin-Wallon (Romainville), Ecole maternelle Véronique et Florestan (Romainville), Ecole élémentaire Wangari Mathai (Aubervilliers), Espace de proximité Jacques Brel (Romainville), Foyer Pangéa (Pantin), Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers (espaces Vallès et Dubois), Programme de réussite éducative de Pantin.

32 partenaires culturels :

- **Établissements culturels du site de la Villette** : Cabaret Sauvage, Cité de la musique- Philharmonie de Paris, Cité des sciences et de l'industrie-Universcience, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Ensemble inter-contemporain, Hall de la chanson, Librairie du Parc-Actes sud, Orchestre de chambre de Paris, Orchestre de Paris, Parc et Grande Halle de la Villette, Théâtre Paris-Villette, Trabendo, Villette Makerz, Zénith Paris-La Villette.
- **Autres établissements / acteurs culturels** : Art en partage, Béton Salon, Cartooning for peace, Centre national de la danse, Centquatre, Comédie française, Gaîté lyrique, Forum des images, Fondation Fimenco, Institut du monde arabe, Magasins généraux, Monfort théâtre, Musée Carnavalet, Musée Guimet, Paris ateliers, Théâtre national de Chaillot, Théâtre du Rond-Point, Théâtre de la Ville.
-
- En 2022, **les partenariats socioéducatifs se sont diversifiés (50 % de nouveaux partenaires)**. De nouvelles structures socioéducatives ont sollicité directement l'APSV (bouche à oreille), notamment des structures accueillant des enfants et jeunes en situation de handicap (IME Cerep Phymontin, FAM Simone Veil). L'APSV a également consolidé le projet territorial Curial-Colette Magny, où plusieurs parcours ont été mis en œuvre à l'échelle du quartier, avec différents partenaires socioéducatifs intervenant sur les différents temps de vie des habitants (familles, avec l'Espace 19 Cambrai et enfants en temps de loisirs avec les accueils de loisirs maternel et élémentaires Colette Magny). 5 parcours ont été mis en œuvre en 2022 sur ce quartier.
- Enfin, à la rentrée 2022, sur sollicitation du service enfance de la Ville de Romainville, l'APSV a intégré **la Cité éducative de Romainville**. Les objectifs des cités éducatives sont de : « mobiliser et structurer tous les acteurs de la communauté éducative (État, collectivités locales, parents, associations, intervenants du périscolaire, travailleurs sociaux, écoles et collèges...) autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes de quartiers prioritaires de la politique de la Ville, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle, à tous les temps et dans tous les espaces de vie » (source : ANCT). L'APSV est missionnée pour coconstruire et mettre en œuvre des parcours *Parcourir la Villette* avec des élèves de cycle 3 de 6 écoles élémentaires (Arendt, Barbusse, Cachin, Charcot, **Fraternité, Langevin-Wallon**) et **2 collèges (Courbet, Houël)**. **15 parcours sont réalisés dans ce cadre en 2022-2023. En articulation avec les parcours menés sur le temps scolaire, l'APSV réalise des parcours avec les usagers des structures sociales et associations des quartiers des établissements scolaires (Quartier de l'Horloge, Cachin et Trois-Communes), sur les temps des loisirs et de la famille.**

1. Coconstruction avec les acteurs socioéducatifs et mise en œuvre de 91 parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires à l'attention de 1491 enfants, adolescents et adultes

- s'inscrivant dans une finalité sociale et éducative à l'égard de populations prioritaires
- croisant les champs artistiques et culturels sur le site de la Villette, à Paris et en Île-de-France (théâtre, danse, cirque, musique, culture scientifique et technique...)
- invitant à vivre des expériences plurielles (spectacle, atelier, visite d'un lieu ou d'un espace muséographique, rencontre d'un professionnel, temps d'échanges et de débats)
- se déroulant sur différents temps de vie (scolaire, périscolaire, loisirs, famille...) et sur des temporalités variables (de plusieurs jours à une année)
- inscrivant les participants dans une fréquentation régulière de lieux culturels (en moyenne 4 établissements culturels fréquentés par parcours).

Les parcours s'appuient sur les ressources culturelles du site de la Villette et du territoire francilien (équipes, programmations, ressources pédagogiques) et mobilisent les ressources de l'APSV : ateliers d'éducation à l'image (Radio Télé la Villette), service prévention, accompagnement socioprofessionnel, dispositif d'insertion par l'activité économique Villette emploi, plan de lutte contre les discriminations. Outre l'accompagnement de groupes constitués par les structures socioéducatives partenaires, l'APSV peut déployer un accompagnement individualisé dans certaines situations spécifiques.





Visite de la Ferme du rail avec les élèves du Club nature du collège Méliès et réalisation d'un podcast, mai 2022.
APSV, 2022.



Visite des Jardins passagers avec les femmes de l'association Pourquoi pas nous, mai 2022. APSV, 2022.

2. Animation d'une formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel « Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement »

Proposée à tous-tes les professionnel-le-s socioéducatifs-tives (éducateurs-trices, animateurs-trices, enseignant-e-s, éducateurs-trices de jeunes enfants...) et intervenant-e-s culturel-le-s inscrit-e-s dans un parcours, la formation alterne des temps d'expériences artistiques, d'analyse, de repérage des ressources et d'acquisition d'outils pour construire une posture éducative et accompagner la mise en œuvre des parcours.

15 professionnel-le-s ont participé à la formation interprofessionnelle « Culture et Education: construire une démarche d'accompagnement » (deux cycles de trois jours les 24, 25, 26 janvier et les 28, 29 et 30 novembre 2022).

En 2022, l'action de formation a été structurée et est désormais pilotée par l'organisme de formation de l'APSV.

3. Intervention auprès des groupes en parcours, élaboration et diffusion de supports pédagogiques

L'APSV anime les temps d'échanges et de débats en début et fin de parcours, soit 182 interventions-débats en 2022. Elle élabore et diffuse des supports pédagogiques à l'attention des jeunes en parcours (plans, jeu de piste, photo-langage...) et de leurs accompagnateurs-trices (bibliographie, méthodologie de projet, outil d'animation de débats...).

La banque d'images et de vocabulaire élaborée dans le cadre du groupe de travail « Culture, langue, socialisation » a été envoyée aux partenaires accompagnant des apprenant-e-s et/ou primoarrivant-e-s et enseignant-e-s de classes spécifiques (UPEAA, classes relais). Elle vise à faciliter l'accès aux ressources du site de la Villette, tout en soutenant l'apprentissage de la langue française. Elle s'adresse plus globalement à tous-tes les professionnel-le-s et bénévoles socioéducatifs accompagnant un groupe sur le site de la Villette.

Consulter la banque d'images et de vocabulaire :

<https://prezi.com/view/pC3kegcid00oUYvO1c3C/>

4. Coordination et suivi

Parallèlement à la mise en œuvre des parcours, l'APSV veille à maintenir une démarche partenariale qui associe à égalité les structures socioéducatives et les établissements culturels.

L'APSV et ses partenaires s'engagent ainsi à partager l'information, à évaluer et à réajuster l'action, à repérer et rendre compte des problématiques sociales et éducatives aux acteurs institutionnels.

En 2022 :

- 2 comités de suivi, espace d'échanges interprofessionnel entre les structures socioéducatives, les établissements culturels et les partenaires institutionnels et financiers de l'APSV pour assurer le suivi des parcours les 20 janvier et 1er juillet 2022.
- 2 réunions du groupe de travail « Création – participation », espace de réflexion et de co-élaboration d'outils autour des projets de création artistique associant des usagers, les

9 mai et 14 décembre 2022. Une charte des bonnes pratiques en matière de projet artistique participatif est en cours d'élaboration.

5. Collaborations pédagogiques et artistiques

L'APSV est de plus en plus sollicitée par ses partenaires culturels pour inscrire des groupes en parcours dans des projets artistiques participatifs. L'APSV anime le groupe de travail « Création – participation » dédié à cette question.

Depuis 2017, l'équipe EAC de l'APSV réalise des projets avec le département de pédagogie du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, dans le cadre du dispositif *Parcourir la Villette*. L'objectif est de favoriser la rencontre entre des usagers des parcours et des étudiants en pédagogie du CNSMDP. A travers des cycles d'ateliers de pratique musicale, coconstruits par l'APSV, les étudiants et les référents socioéducatifs, les projets répondent à la fois à des enjeux éducatifs et sociaux pour les usagers (ouverture culturelle, socialisation, expression orale et corporelle) et d'ouverture et de pédagogie pour les étudiants.

En 2022, un projet de cinq séances a été mené avec trois étudiants (un pianiste, un saxophoniste, un tromboniste) avec vingt-quatre élèves de l'école élémentaire Barbusse à Romainville. Les élèves ont découvert le Boléro de Ravel à travers des ateliers de percussions corporelles. Un autre projet de cinq séances a été réalisé avec une étudiante pianiste et douze élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès à Bobigny, autour de la musique au cinéma. Ces deux cycles d'ateliers ont offert un terrain d'expérimentation pédagogique et un espace de rencontre inédit entre les jeunes musiciens et les usagers des parcours.

L'APSV collabore également depuis 2017 avec l'Orchestre de chambre de Paris dans le cadre de projets participatifs. En 2022, les projets « En chœur » et « Fables en musique », ont invité quatre groupes d'enfants, de familles et d'adultes en situation de handicap à participer à des ateliers de chant avec des intervenant-e-s et les musiciens de l'Orchestre. Le projet « En chœur » a donné lieu à un concert participatif le 4 juin 2022 à la Philharmonie de Paris. Le projet « Fables en musique » s'est achevé sur des mini-concerts participatifs dans chacune des structures sociales participantes.



Enfin, cinq adultes en apprentissage du français avec le centre social du Bas-Belleville, réalisant un parcours, ont participé en 2022 au projet participatif « Walden » de l'ensemble inter-contemporain et du compositeur et artiste sonore Loïc Guénin. Ils ont réalisé onze ateliers de création musicale et deux répétitions, puis participé au concert de restitution le 4 juin 2022, sur la scène de la Philharmonie.

6. Les temps forts : étape festive et Jeu d'ouverture

Etape festive *Parcourir la Villette*

Jeudi 23 juin 2022, 334 usagers des parcours et leurs accompagnateurs se sont réunis à l'étape festive *Parcourir la Villette* au Cabaret Sauvage. Ils ont partagé un temps de convivialité autour d'une proposition artistique tous publics, le conte musical « Lili de Kabylie », racontant l'histoire de l'immigration algérienne. Deux représentations ont été organisées, afin d'accueillir à la fois les établissements scolaires et les structures sociales. Un diaporama des étapes culturelles des différents parcours de la saison a été projeté au Cabaret Sauvage.



Etape festive « *Parcourir la Villette* » au Cabaret sauvage, représentation de Lili de Kabylie, juin 2022. APSV, 2022.

Jeu d'ouverture de la 9^e saison *Parcourir la Villette*

La 9^e saison a été lancée le vendredi 30 septembre 2022 lors d'un grand Jeu d'Ouverture (J.O) sur le site de la Villette. Les jeunes ont participé à différents jeux d'exploration du parc élaborés par l'équipe EAC de l'APSV, des ateliers vélo avec OECO (pôle d'économie circulaire de l'APSV-Villette Emploi), des matchs de foot Tatane (dans le cadre de l'ouverture de la 3^e saison du projet *Ça match au Zénith*) et un pique-nique collectif. 240 jeunes ont commencé leur parcours à cette occasion.



Jeu d'ouverture de la 9e saison, septembre 2022. APSV, 2022.

7. Evaluation

Evaluation qualitative des parcours menés en 2022

Des bilans ont été réalisés avec l'ensemble des partenaires socioéducatifs et les établissements culturels. Les bilans avec les partenaires socioéducatifs (animateurs-trices, éducateurs-trices, psychologues, référent-e-s enfance, jeunesse, famille, enseignant-e-s) indiquent que les parcours sont perçus comme un projet structurant. Les parcours répondent avant tout à des besoins sociaux et éducatifs dont trois principaux :

- L'ouverture culturelle

« *La majorité des participants a participé à plusieurs sorties. Chacun a découvert au minimum un lieu, un acteur culturel, une pratique artistique* ». Coordinatrice d'activité d'un centre social.

- La socialisation, l'ouverture à l'autre

« *Les sorties ont aidé le groupe à se constituer, les participants se sont ouverts davantage aux autres* ». Enseignante d'un collège en REP.

- Le soutien aux apprentissages

« *L'apprentissage du français a été favorisé, les difficultés restent importantes chez certains, mais les interviews ont aidé à une meilleure maîtrise de la langue orale* ». Enseignante d'une classe de collégiens nouvellement arrivés en France.

Les effets positifs pour les usagers sont l'investissement dans un projet, le dépassement de soi, le renforcement de la coopération au sein du groupe, l'ouverture au monde. Pour les professionnels et bénévoles socioéducatifs, les apports sont l'enrichissement de la relation éducative avec leurs usagers et l'ouverture à de nouvelles ressources. Enfin, pour les partenaires culturels, le dispositif *Parcourir la Villette* favorise la rencontre et les échanges avec d'autres partenaires (dans le cadre des comités de suivi, groupes de travail) et leur donne accès à de nouveaux « publics ».

Les leviers repérés sont :

- *Côté APSV* : la connaissance des usagers des parcours, la coordination globale et la disponibilité et l'écoute.
- *Côté partenaires socioéducatifs* : l'implication tout au long du projet et la participation à la formation.
- *Côté partenaires culturels* : la consultation de la fiche-parcours en amont, la capacité d'adaptation des intervenants culturels et la qualité de l'accueil du groupe.

Les difficultés rencontrées en 2022 sont principalement liées aux impacts de la crise sanitaire. Les partenaires socioéducatifs et les usagers ayant des difficultés à se projeter et à se mobiliser, certains parcours ont démarré tardivement, voire ont été annulés.

Evaluation d'impact social

L'APSV a engagé un travail d'évaluation de l'impact social de ses actions éducatives. Pour cela, elle a initié une collaboration avec les étudiants de Sciences Po Paris (projets collectifs). L'APSV étant bien outillée sur les démarches d'évaluation, il s'agit ici de proposer une démarche structurée et d'élaborer des outils coordonnés et partageables permettant de mesurer l'impact social de trois projets de l'association : *Parcourir la Villette*, *Ça match au Zénith* et éducation aux médias. En 2022, une grille d'évaluation a été élaborée. Les étudiants de Sciences Po ont pu tester cette grille auprès d'usagers des parcours et de professionnel-le-s accompagnateurs. Des chercheurs-euses seront associés à la démarche d'évaluation en 2023.

Evaluation des 10 années de *Parcourir la Villette*

La saison 2023-2024 sera la 10^e saison du dispositif. A cette occasion, l'APSV souhaite associer un laboratoire de recherche pour mesurer l'évolution du projet de *Parcourir la Villette*. Cette évaluation sera réalisée à partir du diagnostic initial élaboré en 2013.

ZOOM

Le parcours de l'association de quartier Solidimey (Paris 18e)

L'Association de quartier Solidimey est une association qui accueille des enfants en temps de loisirs, sur un accompagnement à la scolarité. Les mercredis et samedis, elle organise des activités artistiques et créatives manuelles (poterie, création de maquettes, peinture...) et des sorties culturelles pour favoriser la découverte du patrimoine. Les enfants sortent rarement de leur environnement quotidien et ont peu accès à des disciplines artistiques culturelles. 95% des enfants adhérents à l'association ne font aucune activité extra-scolaire. Il a également été constaté qu'un grand nombre de ces enfants rencontre des difficultés liées au langage.

Le parcours *Parcourir la Villette* avait pour objectifs de favoriser l'ouverture culturelle et l'expression orale.

Du mois d'avril au mois de juillet 2022, les enfants ont réalisé les activités suivantes :

- Deux temps d'échanges et de débat - avec l'APSV
- 3 ateliers de pratique du chant dans le cadre du projet d'opéra participatif En chœur et une répétition générale - avec l'Orchestre de Chambre de Paris
- Une représentation du spectacle *La directrice de théâtre* dans la salle Pierre Boulez – Philharmonie de Paris
- Un atelier autour de la photographie à Little Villette et dans les jardins du parc – Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette
- Une visite des coulisses d'une salle de concert accompagné par le directeur technique – Zénith Paris-La Villette
- Une représentation du spectacle de danse *Shazam* – Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette
- Une visite de l'exposition *Pop air* – Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette



Représentation de *La Directrice de théâtre* à la Philharmonie. APSV, 2022.



Visite de l'exposition *Pop air* à la Grande Halle. APSV, 2022.

Les différentes étapes ont permis de développer l'ouverture culturelle des enfants. La pluridisciplinarité des propositions a favorisé la découverte de la musique classique, de la danse, de la photographie et des arts visuels. Grâce à la participation au projet « En chœur » avec l'Orchestre de chambre de Paris, les enfants ont pu travailler de manière collective sur l'écoute et le rythme. La restitution de ce projet au sein de la grande salle de la Philharmonie a contribué à la valorisation et à la prise de confiance en soi des enfants. De plus, ce temps de restitution a favorisé l'intégration des familles dans la dynamique du parcours puisque les parents et fratries ont pu assister à ce concert. Les enfants ont également rencontré différents professionnels du monde de la culture et découvrir divers métiers, liés au spectacle vivant. Ces rencontres et ces échanges ont permis de développer les compétences langagières et la sociabilisation du groupe.

ZOOM

Le parcours du café culturel Jeden du Pré-Saint-Gervais



Interview de Charlotte, jardinière des Jardins Passagers. APSV, 2022.

Le café culturel Jeden propose différentes activités à destination de familles du Pré-Saint-Gervais (groupe de parole, sorties culturelles ou pratique artistique). L'objectif du parcours réalisé avec l'APSV était de proposer différentes sorties à la fois destinées aux enfants mais aussi aux parents, pour lutter contre l'isolement des familles. Certaines étapes ont été organisées pour les familles et d'autres uniquement pour les adultes.

Du mois de mai au mois de juillet 2022, les familles ont pu réaliser les activités suivantes :

- Deux temps d'échanges et de débat – avec l'APSV
- Visite de la cité des enfants – Cité des sciences et de l'industrie
- 4 ateliers d'initiation au journalisme – Radio Télé-La-Villette
- Un atelier *Les sentiers parfumés* dans les jardins Passagers du parc – Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette
- Un spectacle de danse *Dans ce monde* ainsi qu'un atelier de pratique *Bal des Mondes* avec la chorégraphe Josette Baiz – Théâtre national de Chaillot
- Une représentation du spectacle de danse *East African Bolero* ainsi qu'un atelier de pratique de la danse avec l'un des danseurs de la compagnie – Théâtre Paris-Villette



Représentation et atelier au Théâtre national de Chaillot. APSV 2022

Ce parcours a permis aux familles de découvrir de nouvelles ressources de proximité où revenir en autonomie. Les étapes proposées ont favorisé la création d'espaces de divertissement. Les temps fédérateurs entre parents et enfants ont permis aux femmes de s'éloigner de leur quotidien et des problématiques qu'elles peuvent rencontrer. Les adultes ont ainsi pu s'initier au journalisme, rencontrer et interviewer des professionnels du développement durable, et enregistrer un podcast. La prise de confiance et le développement d'un sentiment de légitimité a été perçu lors des ateliers de pratique. Ces étapes ont également favorisé l'apprentissage du français pour certaines des participantes. De plus, nous avons pu remarquer la création d'un véritable esprit de groupe. Les familles sont d'ailleurs venues ensemble, en autonomie, au Théâtre national de Chaillot.

4.2 *Ça match au Zénith.*

Sport, culture, citoyenneté

A la fois parc urbain, ressource culturelle et acteur territorial majeur de la ville de Paris, le site de la Villette contribue au développement de la dynamique pré-olympique des J.O.P de Paris 2024.

Le Zénith, scène emblématique des musiques actuelles, est clairement identifié par la majorité des jeunes des quartiers alentours. Néanmoins ceux-ci y accèdent peu, en raison de freins sociaux, économiques ou symboliques. *Ça match au Zénith* vise à rendre le Zénith plus accessible et s'appuie sur le sport comme levier éducatif, permettant d'articuler pratique sportive, expérience culturelle et éducation à la citoyenneté et aux médias.

Cette articulation constitue un vecteur d'intervention sociale et éducative. Ces ateliers préparent les participants à un rassemblement annuel au Zénith.

COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé de l'APSV, du Zénith Paris-La Villette, et de l'association Tatane, qui se sert du levier sportif pour développer des activités pédagogiques à travers le football. L'APSV coordonne et met en œuvre le projet.

ÉQUIPE (APSV)

- Lucille BALLARINI, chargée de mission *Ça match au Zénith*
- Fleur DEMARTY, chargée de mission *Ça match au Zénith*
- Marie LEMOINE, chargée de coordination. Activité opérationnelle et développement des partenariats culture, médias, citoyenneté, sport
- Naïra TEMTEM, chargée d'accompagnement de parcours culturels et sportifs (apprentie)

En 2022, une stagiaire a été accueillie sur le dispositif.

L'équipe éducative de l'APSV (plan de Lutte contre les discriminations, prévention, éducation artistique et culturelle, éducation aux médias) a également contribué à des interventions éducatives auprès des groupes en 2022.

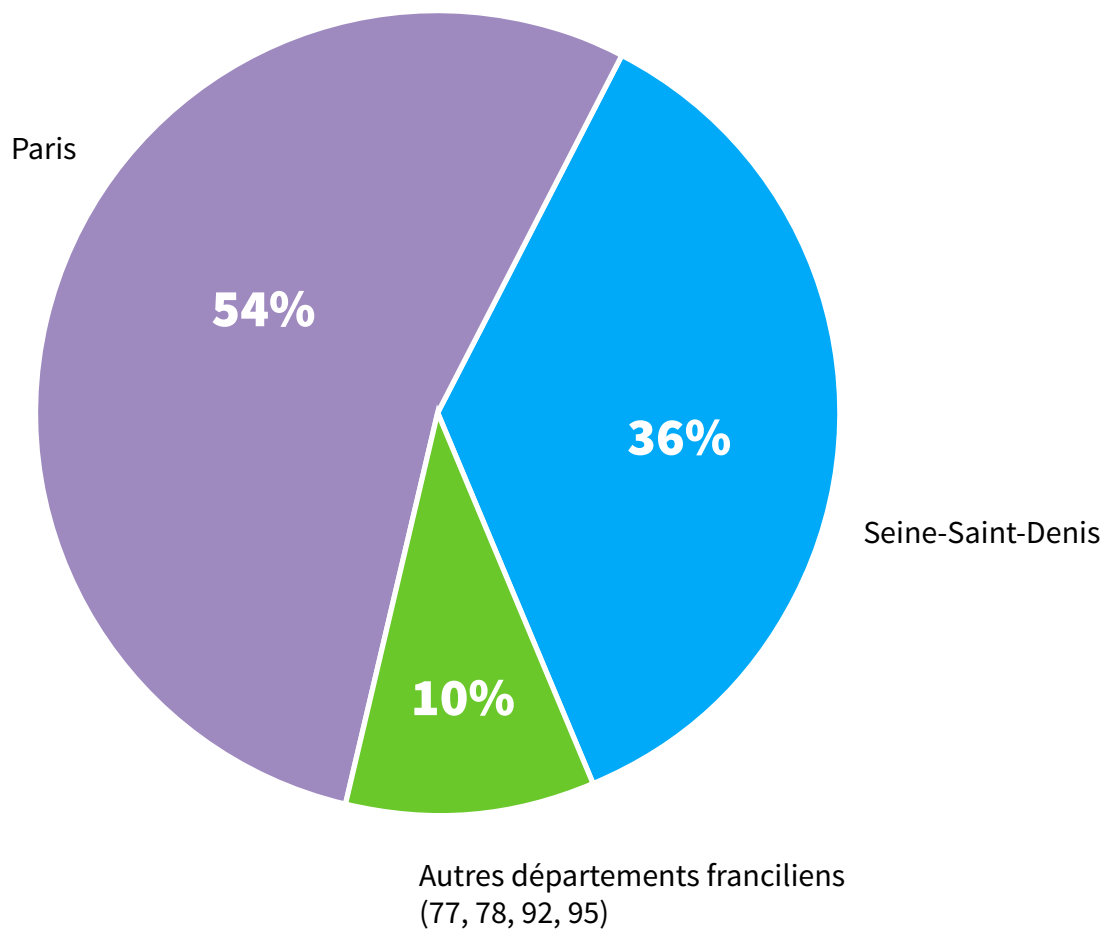
PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 1093
- Usagers-habitant-e-s : 974 jeunes et 119 professionnel-le-s et bénévoles socioéducatifs

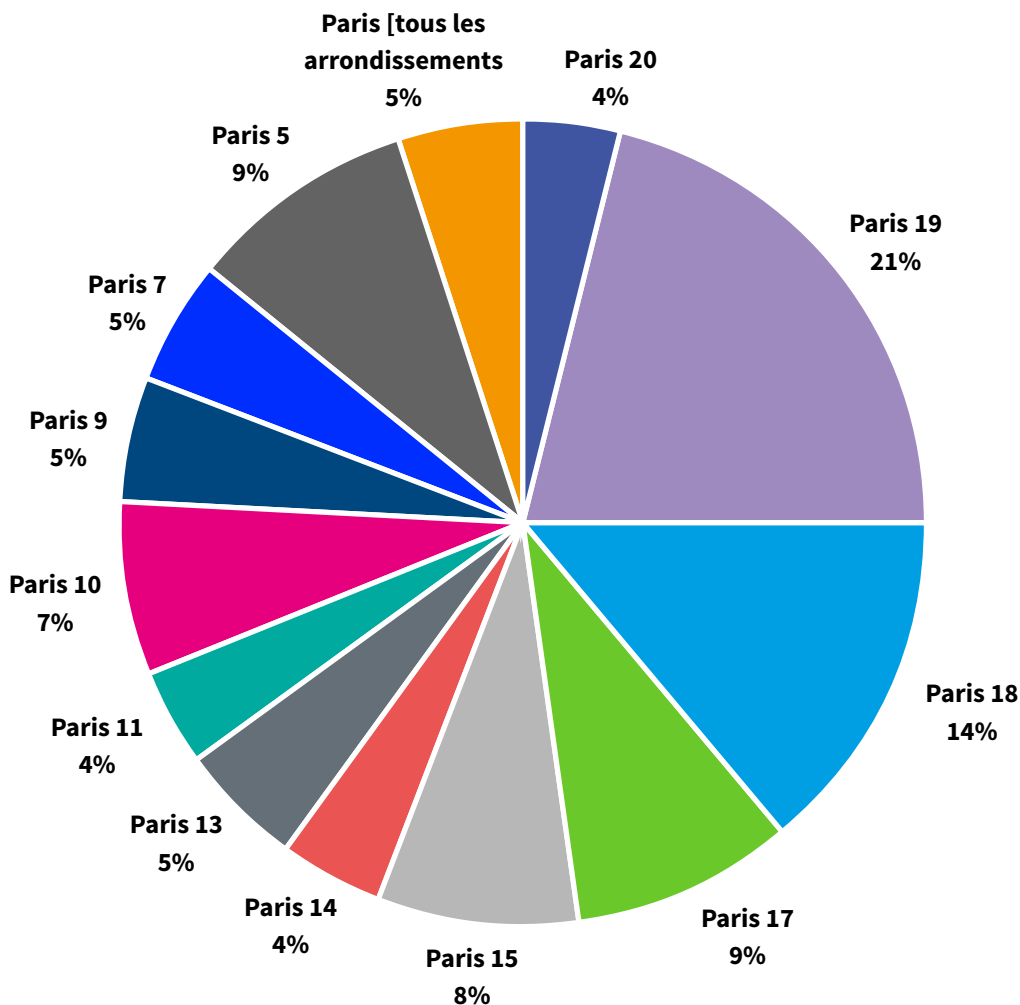
Caractéristiques : enfants, adolescent-e-s, de 8 à 18 ans, notamment en situation de fragilité sociale (décrochage scolaire, problématique judiciaire...), résidant dans les quartiers prioritaires du 19e arrondissement et d'autres arrondissements de Paris (5e, 7e, 9e, 10e, 11e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 20e), de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Plaine-Saint-Denis, Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Pantin, Romainville), des Hauts-de-Seine (Asnières-sur-Seine, Antony, Issy-les-Moulineaux), de Seine-et-Marne (Meaux).

En 2022, la mobilisation partenariale s'est consolidée à Paris et développée en Seine-Saint-Denis ainsi que sur les autres départements franciliens :

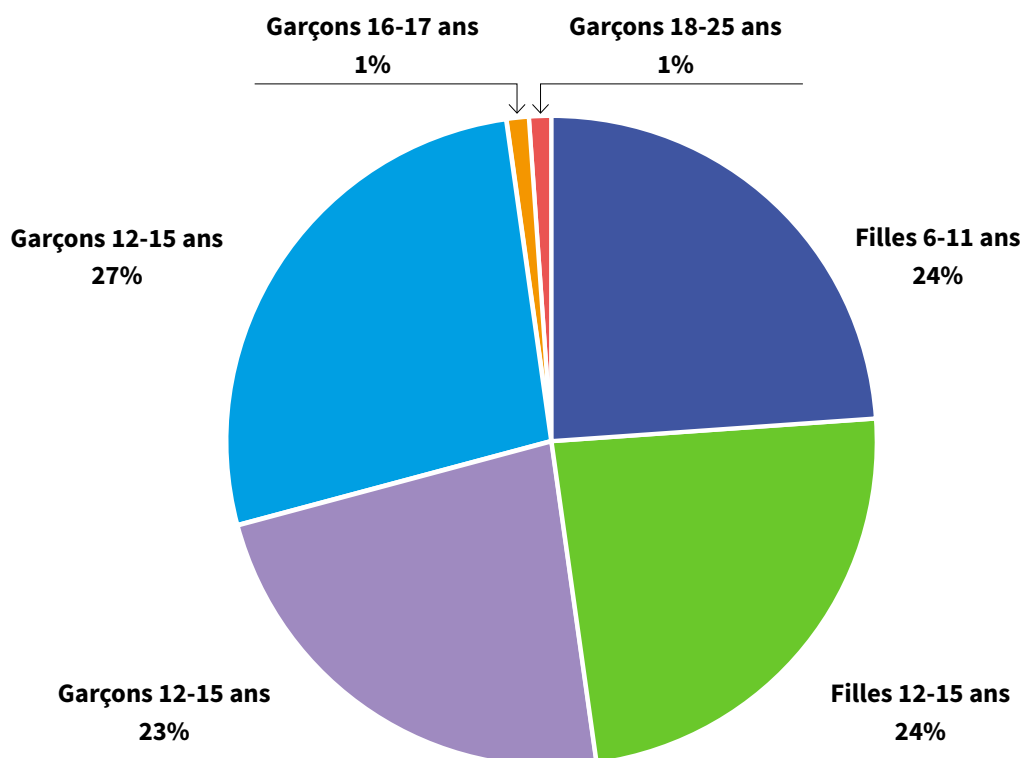
Répartition territoriale des participants (2022)



Pour Paris, une mixité sociale et territoriale avec une priorité d'action sur le nord-est parisien (les jeunes proviennent de 12 arrondissements, plus d'un tiers des 19e et 18e) :



Une mixité filles-garçons (48 % de filles, 52 % de garçons), une large majorité de 6-15 ans :



LES USAGERS SONT ISSUS :

- de centres sociaux, associations de quartier (enfants et jeunes en accompagnement à la scolarité, temps de loisirs) ;
- de centres de loisirs ;
- d'associations sportives ;
- de programme de réussite éducative (décrocheurs scolaires, élèves exclu-e-s, problématiques sociales, familiales, de santé...) ;
- de structures d'accompagnement vers l'emploi (point information jeunesse) ;
- de structures d'accueil et d'hébergement mandatées par l'Aide sociale à l'enfance (jeunes en rupture familiale, mineurs isolés...) ;
- de structures d'accueil de la Protection judiciaire de la jeunesse (jeunes suivis par la PJJ en milieu fermé) ;
- d'établissements scolaires relevant notamment de l'éducation prioritaire (REP, REP+), labellisés Génération 2024.

Professionnels socioéducatifs : 119

Caractéristiques : animateurs-trices, éducateurs-trices, enseignant-e-s, psychologues, services civiques, bénévoles... accompagnant les groupes.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Développer l'accessibilité aux ressources culturelles et sportives de proximité
- Inscrire les jeunes dans la dynamique des J.O.P de Paris 2024
- Promouvoir le sport et la culture comme leviers d'intervention éducative (égalité, esprit critique, citoyenneté, inclusion)
- Déconstruire les représentations, stéréotypes et préjugés dans le sport et la culture
- Renforcer l'estime de soi et les compétences psychosociales des jeunes
- Favoriser les rencontres (mixité sociale, des âges et des territoires)

PARTENARIATS MOBILISES

Partenariats financiers : Impact 2024 (surdotation de la Ville de Paris et du département de Seine-Saint-Denis), ministère de la Justice, Fonds justice de proximité de Seine-Saint-Denis, Fonds interministériel de prévention de la délinquance de Paris, ministère chargé de la Ville -Préfecture de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Romainville), Préfecture de Paris, Région Ile-de-France, Ville de Paris (DJS), CAF de Paris, CAF de Seine-Saint-Denis, Zénith de Paris.

Partenariats opérationnels :

43 structures socioéducatives :

— **19e arrondissement :** ACL Chaptal élémentaire, Association de prévention du site de la Villette service prévention (jeunes en suivi individualisé), Centre de loisirs Colette Magny, Collège Edouard Pailleron, France Terre d'Asile Archereau, Lycée professionnel d'Alembert.

— **Autres arrondissements parisiens :** Association sportive du collège Raymond Queneau (Paris, 5e), SEP Lucas de Nehou (Paris, 5e), Lycée professionnel Gustave Eiffel (Paris, 7e),

Centre de loisirs Aqueduc (Paris, 10e), Centre de loisirs Louis Blanc (Paris, 10e), Centre de loisirs Belleville (Paris, 11e), SAU 75 (Paris, 14e), Collège Rodin (Paris, 13e), Collège Modigliani (Paris, 15e), Ecole élémentaire Brancion (Paris, 15e), Culture Prioritaire (Paris, 17e), Rookies association (Paris, 17e), Centre de loisirs Poissonniers (Paris, 18e), Club de Foot Les Enfants de la Goutte d'Or (Paris, 18e), Collège Saint-Jean de Montmartre (Paris, 18e), Ecole élémentaire Clignancourt (Paris, 18e), Lycée professionnel Etienne Dolet (Paris, 20e), Maison d'arrêt de la santé quartier intermédiaire sortant, Paris Sport Vacances (dispositif de la DJS, Ville de Paris).

— **Seine-Saint-Denis** : Collège Gabriel Péri (Aubervilliers), OMJA Jacques Brel (Aubervilliers), OMJA Jules Vallès (Aubervilliers), OMJA pôle numérique (Aubervilliers), Lycée Polyvalent Louise Michel (Epinay-sur-Seine), ICAR (La Plaine-Saint-Denis), Ecole élémentaire Joliot Curie (Montreuil), PRE de Neuilly-sur-Marne, UEMO de Noisy-le-Grand, Ecole élémentaire Sainte-Marthe (Pantin), Association Art en Partage – Espace Cachin (Romainville), Collège Courbet (Romainville), Ecole élémentaire Langevin-Wallon (Romainville), FC Romainville (Romainville), PIJ (Romainville).

— **Autres départements** : Centre socioculturel Louise Michel (Asnières-sur-Seine), Club Ados Réussite (Antony), Collège Albert Camus (Meaux), Ecole élémentaire Voltaire (Issy-les-Moulineaux).

Structures culturelles et/ou sportives mobilisées :

- **Partenaires membres du comité de pilotage** : Zénith Paris-La Villette, Tatané
- **Autres ressources culturelles mobilisées en 2022** : Capsaaa, Cartooning for peace, Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, Fondation Fimenco, Forum des images, Making Waves, Move and Art, Parc et Grande Halle de la Villette, Villette Makerz. Un dessinateur de presse et un journaliste de presse écrite indépendants ont également animé des ateliers en 2022.

Parrains et marraines de la 2^e saison du projet : Wendie Renard et Ryadh Sallem, deux champion-ne-s inspirant-e-s pour les jeunes



Wendie Renard est une footballeuse internationale française. Elle est défenseure de l'Olympique lyonnais, dont elle est capitaine, et défenseure de l'équipe de France. Elle a déjà remporté avec Lyon, 14 championnats de France, 9 coupes de France, un trophée des championnes ainsi que la Ligue des champions en 2011, 2012, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020. Grâce à ses qualités physiques et techniques, Wendie Renard est considérée comme l'une des meilleures joueuses du monde. Elle a été nommée par la rédaction de Forbes France 2021 comme étant l'une des 40 femmes remarquables qui ont marqué l'année.



Ryadh Sallem est un champion de natation, de basket et de rugby fauteuil. Il est aussi vice-président de l'Agence pour l'éducation par le sport et le directeur de l'association Capsaaa. Il compte à son actif 4 participations aux Jeux paralympiques (Atlanta 1996, Sydney 2000, Athènes 2004 au sein de l'équipe de France de basket fauteuil ; Londres 2012 en rugby fauteuil). Il a remporté 3 titres de champion d'Europe de basket fauteuil et 15 titres de champion de France de natation, ainsi qu'un record du monde en relais quatre nages. Toutes ces prouesses font de lui l'un des athlètes de handisport les plus polyvalents de sa génération.

A la rentrée 2022, Ryadh Sallem a renouvelé son parrainage et est rejoint par Timothée Adolphe, champion paralympique de sprint non-voyant, Camille Régneault, championne de break et chorégraphe (en lice pour les J.O.P 2024), Océane Hurtré, joueuse du PSG et Ben PLG, rappeur. Wendie Renard n'a pas pu continuer à marrainer le projet en 2022-2023 en raison de son calendrier sportif.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Co-construction et mise en œuvre de 55 parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires à l'attention de 974 enfants et adolescents

Chaque parcours est co-construit en amont avec le partenaire socioéducatif selon une trame de quatre étapes : un atelier de jeu sportif, deux ateliers sens critique, une expérience artistique et culturelle, le rassemblement annuel au Zénith.

Les ateliers éducatifs proposés dans le cadre de ces parcours ouvrent ainsi les jeunes à différentes expériences sportives, culturelles et citoyennes : foot Tatane, basket fauteuil, rencontres-interview de professionnel-le-s du sport et de la culture, rencontres avec des dessinateurs de presse et atelier de dessin de presse, création d'une émission de radio, sensibilisation aux stéréotypes et préjugés dans le sport, sensibilisation au handisport, initiation à la danse hip-hop et chorégraphies de célébration de buts, flocage de maillots de foot, e-sport, médiation sur le sport dans l'histoire des arts, visites d'expositions, spectacles de danse et de cirque, jeux de piste et d'orientation sur le parc de la Villette, visites du Zénith.

Cela représente 244 ateliers sport-culture-citoyenneté en 2022.

A la rentrée 2022, dans le cadre de la 3^e saison, a été mis en place, en plus du parcours co-construit, un format de parcours découverte comprenant la participation à une journée d'ateliers mutualisés, des événements culturels et sportifs, des jeux de piste sur le site de la Villette et au rassemblement au Zénith.



Atelier foot Tatane avec les élèves de CE2 de l'école élémentaire Voltaire à Issy-les-Moulineaux, décembre 2022. APSV, 2022.



Atelier de chorégraphie de célébration de buts avec les jeunes de Paris Sport Vacances et l'association Move and Art, août 2022. APSV, 2022.



Interview d'un circassien de la compagnie Flip Fabrique avec les jeunes du Club Ados Réussite d'Antony, décembre 2022. APSV, 2022.

2. Journées de mobilisation les 26 janvier et 14 février 2022

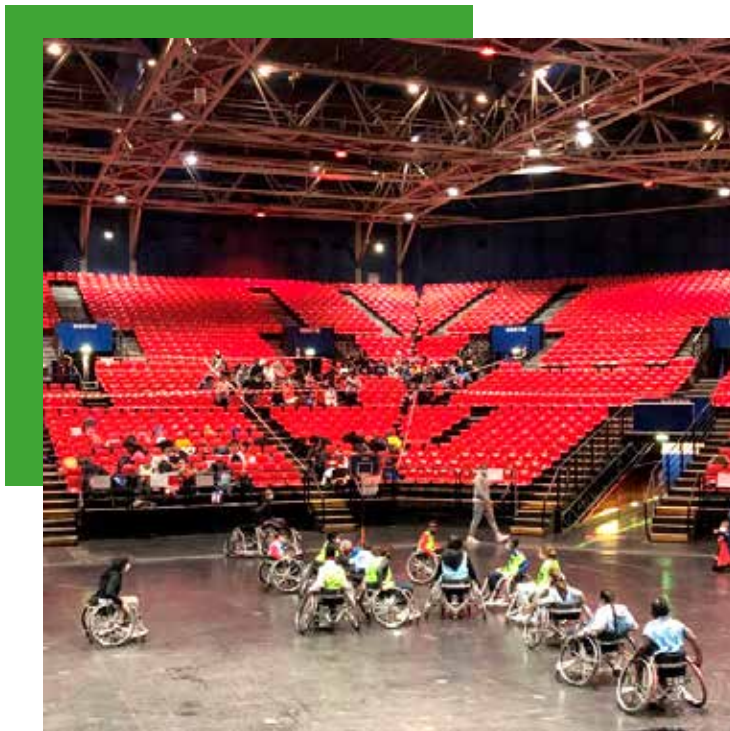
Ces deux journées organisées au Zénith ont mobilisé 756 jeunes et leurs accompagnateurs autour d'ateliers de jeu sportif, d'éducation aux médias et d'ouverture culturelle autour du sport. Ces temps forts ont permis aux jeunes de découvrir la salle de concert, d'interviewer leur marraine et leur parrain et de rencontrer d'autres jeunes participant au projet dans le cadre de matchs de foot Tatane, notamment :

- Journée du 26 janvier 2022 : 220 jeunes et 36 accompagnateurs ont participé à des ateliers de foot Tatane, fitfoot, radio avec Making Waves, réalisation vidéo (interview de Wendie Renard et micro-trottoir dans la salle), hip hop avec Move and Art.
- Journée du 14 février 2022 : 440 jeunes et 60 accompagnateurs ont participé à des ateliers de foot Tatane, handisport avec Capsaaa (basket fauteuil), fitfoot, vidéo (interview de Ryadh Sallem, des équipes du Zénith et de Tatane), hip hop avec Move and Art, le sport dans l'histoire des arts avec la Fondation Fiminco, jeux de piste.

Retours des partenaires socioéducatifs :

« Les enfants ont adoré la journée, surtout l'activité hip-hop ! »
enseignant de collège (Seine-et-Marne).

« Merci pour ce programme merveilleux ! »
enseignante d'école élémentaire (Paris).



Atelier de basket fauteuil au Zénith Paris- La Villette avec l'association Capsaaa, 14 février 2022. APSV, 2022.

3. Rassemblement au Zénith Paris-La Villette le 25 mai 2022

Les jeunes se sont réunis au Zénith-Paris La Villette le mercredi 25 mai 2022 lors d'une journée festive de restitution des ateliers ayant eu lieu de d'octobre 2021 à mai 2022. Ce rassemblement a réuni 21 structures socioéducatives de Paris, de Seine-Saint-Denis et d'Ile-de-France, soit 351 participants.

Au programme : ateliers de foot Tatane (foot relais, tirs au but, e-sport), fitfoot, émission de radio en direct animée par les jeunes avec Making Waves (dont une interview de Yacine Medjahed de l'Agence nationale du sport), projection des interview vidéo, célébrations de buts chorégraphiées et soul train hip hop avec Move and Art, flochage de maillots de football avec Villette Makerz, espace lecture (albums jeunesse sur le thème du sport).

Visionner le film de la journée : <https://vimeo.com/748766706>

Les xxxxx suivants ont été représentés lors de cette journée :

- IMPACT 2024
- Ministère de la Culture
- Préfecture de Seine-Saint-Denis
- Préfecture de Paris
- Agence nationale du sport
- Région Ile-de-France
- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- Ville de Paris, en présence des élus : François DAGNAUD, Maire du 19e ; Carine ROLLAND, adjointe à la Maire de Paris en charge de la culture ; Pierre RABADAN, adjoint à la Maire de Paris en charge du sport et des J.O.P 2024 .
- CAF 75

Retours des partenaires :

“Je voulais vous remercier vous et toute l’équipe pour l’événement Ça match au Zénith, car les élèves ont beaucoup aimé. J’espère que le projet va se poursuivre en 2022-2023 et que nous pourrions nous y associer.”

Enseignante de lycée professionnel (Paris).

“Un grand merci à toute votre équipe. Les enfants ont adoré !”

Animatrice association de loisirs (Seine-Saint-Denis).

“Merci pour votre accueil et quel plaisir de voir le succès de l’évènement !”.

Chargée de mission Olympiade Culturelle - Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris.



Soul train hip hop avec Move and Art, rassemblement du 25 mai 2022 au Zénith. ©Nicko Guihal, 2022.



Flocage de maillots de foot avec Villette Makerz, rassemblement du 25 mai 2022. ©Nicko Guihal, 2022.



Emission de radio en direct animée par les jeunes avec Making Waves. ©Nicko Guihal, 2022.

4. Jeu d'ouverture de la 3e saison le 30 septembre 2022

La 3e saison de Ça match au Zénith (2022-2023) a été lancée le vendredi 30 septembre 2022 sur le site de la Villette, avec un grand jeu de piste sur le thème des J.O.P, des matchs de foot Tatane, des ateliers de vélo avec OECO (pôle économie circulaire de l'APSV-Villette Emploi) et un pique-nique collectif. 213 jeunes et 24 accompagnateurs de Paris, Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise ont participé.



Jeu de piste autour des J.O.P, 30 septembre 2022. APSV, 2022.



Jeu de piste autour des J.O.P, 30 septembre 2022. APSV, 2022.

5. Communication

Marque « Ça match au Zénith » :



Supports de communication et d'information :

- Un dossier de présentation pour faire connaître le projet au sein du réseau partenarial institutionnel de l'APSV, développer la recherche de financements publics et privés.
- Une plaquette à destination des partenaires socioéducatifs.
- Un mail d'information hebdomadaire à destination des partenaires socioéducatifs inscrits dans le dispositif et relayant des événements culturels et sportifs, notamment en lien avec les J.O.P et avec l'actualité des marraines et parrains.
 - Communiqué de presse du rassemblement annuel au Zénith, invitations, programme.

Comptes « Ça match au Zénith » sur les réseaux sociaux Instagram et LinkedIn.

6. Coordination, suivi, évaluation

6 comités de pilotage ont eu lieu le 1er mars, 28 mars, 6 mai, 9 juin, 2 septembre et 13 décembre 2022. 2 comités de suivi ont réuni les partenaires institutionnels et financiers du projet les 8 février et 24 juin 2022.

En 2022, les objectifs ont été largement dépassés puisque le projet a touché 1110 participants au lieu des 750 prévus. Malgré le contexte de crise sanitaire, la majorité des projets et des ateliers ont pu être réalisés et l'événement au Zénith Paris – La Villette le 25 mai 2022 a été maintenu grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes du comité de pilotage, des partenaires culturels et des partenaires socioéducatifs.

Les retours des partenaires socioéducatifs et des jeunes ont tous été très positifs et confirmé l'adhésion des jeunes et des professionnel-le-s à ce projet :

Apports pour les jeunes :

- 80% des professionnels ont cité une amélioration de la cohésion de groupe
- 71% une revalorisation de l'estime de soi
- 71% une ouverture des jeunes à de nouvelles pratiques sportives et culturelles

Apports pour les professionnels socioéducatifs :

- 80% ont cité une ouverture à de nouvelles ressources éducatives
- 64% une meilleure cohésion d'équipe entre professionnels
- 64% une meilleure connaissance des jeunes.

Pour 2023, un développement francilien du projet est en construction avec la DRAC Ile-de-France.

ZOOM

Interview de Ryadh Sallem, champion paralympique et parrain du projet *Ça match au Zénith* - Lundi 14 février 2022

Vingt-quatre jeunes du Lycée Gustave Eiffel (Paris, 7e) et vingt jeunes du Lycée d'Alembert (Paris, 19e) ont rencontré Ryadh Sallem, champion paralympique et parrain du projet *Ça match au Zénith*, lors de la journée de mobilisation au Zénith Paris, le lundi 14 février 2022. Cette rencontre a donné lieu à une interview dans les loges du Zénith Paris – La Villette, réalisée par les jeunes (préparation des questions, cadrage vidéo, prise de son) avec l'équipe d'éducation aux médias et à la citoyenneté de l'APSV.

Visionner l'interview : <https://vimeo.com/712111335> (code d'accès : Cm@z).



Rencontre-interview avec Ryadh Sallem le 14 février 2022 au Zénith. APSV, 2022.

ZOOM

Le parcours des élèves de 6^e et 5^e Segpa du collège Albert Camus de Meaux

Dans le cadre de leur parcours sport-culture-citoyenneté *Ça match au Zénith*, les jeunes collégiens de Meaux ont participé à un atelier de chorégraphie de célébration de buts avec Move and Art, à un atelier de foot avec l'association Tatane et à une visite de l'Institut national du sport de l'Expertise et de la Performance (INSEP), où ils ont rencontré et interviewé leur parrain, Timothée Adolphe.

Les collégiens ont visité les installations de l'INSEP avec un athlète de haut niveau. Cette visite constitue un des reportages du journal du projet qui sera distribué aux participants lors du rassemblement annuel au Zénith le 23 mai 2023.

A la suite de cette visite, les jeunes ont rencontré Timothée Adolphe, champion de sprint non-voyant, parrain du projet et son guide, Jeffrey Lami, sur leurs lieux d'entraînement. Cette rencontre a donné lieu à une interview réalisée par les jeunes (préparation des questions, cadrage vidéo, prise de son) sur le parcours de Timothée Adolphe et le sprint non-voyant. Cette interview filmée sera diffusée au Zénith lors du prochain rassemblement le 23 mai 2023.



Visite de l'INSEP avec les élèves de 6^e et 5^e SEGPA du Collège Albert Camus de Meaux, novembre 2022. APSV, 2022.



Rencontre-interview avec Timothée Adolphe, parrain de *Ça match au Zénith* et les jeunes du Collège Albert Camus de Meaux à l'INSEP, novembre 2022. APSV, 2022.

4.3 Égalité, Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

L'APSV coordonne le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19^e arrondissement. Le plan d'action est financé par la Ville de Paris (Directions de l'attractivité économique et de la démocratie, des citoyen-ne-s et des territoires et la Direction départementale de la cohésion sociale). Il est soutenu par la Mairie du 19^e arrondissement. En 2022, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de quatre objectifs principaux :

- Identifier les discriminations sur le territoire
- Former et qualifier les acteurs et actrices de l'emploi et du champ social
- Outiller les professionnel-le-s sur la prévention des discriminations
- Mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique

EQUIPE

- Guillaume Pelé-Rochereau, coordinateur du plan de lutte contre les discriminations

BILAN QUANTITATIF GLOBAL :

- Nombre total : 2969
- Soit :
- Usager-e-s habitant-es : 2746
 - Professionnel-le-s : 223
 - Lettre d'information : 450 inscrit-e-s

ACTION 1

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs et actrices du territoire aux différentes formes de discriminations
- Faire connaître et diffuser la loi du 16 novembre 2001
- Informer et communiquer sur des actions menées, la veille juridique et jurisprudentielle
- Former aux questions de laïcité et de gestion du fait religieux
- Faire vivre un réseau et entretenir la dynamique territoriale

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires – Ville de Paris, Direction départementale de la cohésion sociale – Préfecture de Paris

Partenariats opérationnels : Les structures de l'emploi, de l'éducation, du champ social avec notamment : Centre social J2P, Cyber Ecrivain Public, Paris Aide aux Victimes, GRETA, Ville de Paris, Centre Paris Anim' Place des Fêtes, Villette Emploi, APSV, Collège Rouault, Philharmonie de Paris, Centre action sociale ville de Paris (CASVP), Ensemble Paris emploi compétences (EPEC), Régie de quartier du 19eme, Korhom, Collège Sonia Delaunay, Mission locale de paris, Fondation jeunesse feu vert, Pôle Emploi, Protection maternelle infantile Paris, Multi-accueil Quai de Charente, Espace Parisien des Solidarités Paris 19eme, Femme pour le dire femme pour agir, Point d'accès au droit 19, Caisse allocations familiales Paris, Emmaüs Flandre, LAHAYE, Services sociaux de proximité Paris 19, Accueil loisirs Manin, Paris en compagnie, Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette.

DESCRIPTION DE L'ACTION

La formation demeure l'un des axes essentiels du plan d'action, par sa dimension de prévention des discriminations. Elle se matérialise par :

- Journées de formation en 2022 pour les professionnel-le-s
- Ateliers, sessions de sensibilisation auprès de différents publics et sur diverses thématiques (stéréotypes, discriminations dans le sport, stéréotypes dans les médias, laïcité) :
 - Sensibilisation des habitant-es sur les recours en cas de discriminations
 - Sensibilisation de salarié-es de l'Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette
 - Sensibilisation de publics d'insertion sociolinguistique et professionnelle
 - Sensibilisation de jeunes sous mains de justice
 - Sensibilisation de jeunes sur les discriminations dans le sport
- Formation Valeurs de la république et laïcité à destination des professionnel-le-s
- Lettre d'information trimestrielle

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 252 personnes sensibilisées
- Soit :
- Sensibilisation professionnel.le.s : 141
 - Sensibilisation jeunes et habitant.e.s : 111
 - Lettre d'information : 450 inscrit-e-s (non-comptabilisés dans le total des bénéficiaires)



Formation lutte contre les discriminations-APSV-16 septembre 2022-@ APSV

ACTION 2

CHARTRE DE PARRAINAGE POUR LES STAGES DE 3E

RAPPEL DES OBJECTIFS

Une charte de parrainage entre les collèges du 19e arrondissement de Paris et des entreprises du territoire a été conçue en 2011.

- Favoriser l'accès aux stages de 3ème des élèves qui en sont dépourvus par manque de réseau familial
- Qualifier les acteurs et les actrices du territoire en vue de modifier leurs pratiques professionnelles (salariés et personnels éducatifs)

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : Direction de l'attractivité économique ; Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires – Ville de Paris, Direction départementale de la cohésion sociale – Préfecture de Paris

PARTENARIATS OPÉRATIONNELS :

Les 13 Collèges du 19e

Méliès, Brassens, Péguy, Edmond Michelet, Budé, Mozart, Bergson, Chappe-Grinspan, Pailleron, Varèse, Rouault, Lacore, Delaunay

32 entreprises dont les établissements culturels du Parc de la Villette (Cité de la Musique, Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Universcience, Théâtre Paris-

Villette), 104, Radio France, Cours Florent, BNP Paribas, Débrouille et compagnie, la CPAM, Les Canaux, La Ligue de l'enseignement, Radio France, UGC Cinéma, Le Monde, Ici Barbes, Monoprix, Centre Pailleron, les centres paris anim' du 19^e, Débrouille et compagnie, AKTO, CIVIS DOMUS.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette charte a été réalisée à partir du constat selon lequel 15 à 20 % d'élèves ne parviennent pas à trouver de stage. La Mairie du 19^e et l'APSV se sont emparés de la question en montant un dispositif de parrainage des 13 collèges par les entreprises du territoire. Après 9 ans d'existence, les différents partenaires ont décidé de renouveler ce dispositif innovant jusqu'en 2025. Le projet comporte deux volets principaux : le premier consiste en une coordination opérationnelle des stages, le second en une sensibilisation et un accompagnement des entreprises et du corps enseignant, vers une prise de conscience du phénomène discriminatoire et de la mise en place d'une démarche d'égalité de traitement. Un guide à destination des élèves a été produit afin de les accompagner sur les démarches de recherche de stage.

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 125

Soit :

- Elèves : 80 personnes
- Professionnel-le-s : 45 personnes référentes (collèges et entreprises)



Signature charte des stages de 3e 2022-2025- Mairie 19e- 21 octobre 2022-@ APSV

ACTION 3

13E ÉDITION DE LA SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Impliquer les acteurs sur la prévention et la lutte contre les discriminations
- Impulser une dynamique territoriale autour d'un temps fort annuel
- Communiquer auprès des habitants, des professionnels et du grand public

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale.

Partenariats opérationnels : Ani-International, CPA Solidarité Angèle Mercier, PROXIMSPORT, Point d'Accès au Droit, Défenseur des Droits, Espace 19, Le Centre Paris Anim' Place des Fêtes, Mission Locale 19e, FTCT, Association Korhom, Sand system association, Association, Centre social et culturel J2P, Régie de Quartier du 19ème, APSV, SOS Racisme, Front Runners de Paris, fédération de paris du mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP), APERTURA, Centre social et culturel Rosa Parks, ALJT, IBUKA France, Centre Socioculturel Belleville, Action Collégiens, Mairie Paris, Mairie 19, Villette Emploi, Vagabond Vibes, Centre Curial, Dans le genre egales, Espace paris jeunes flamande, Association asperger amitié, Médiathèque Matéo Maximoff, France terre d'asile, Clichés urbains, Cafezoide, Observatoire des inégalités, Le pavillon des canaux, IME Raphaël, IRTS Paris Parmentier, Ya Fouei.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Du 7 au 15 octobre 2022 a eu lieu la 13ème édition de la semaine contre les discriminations pilotée par l'APSV. La semaine contre les discriminations est un événement collectif mobilisant les partenaires associatifs, économiques et sociaux.

Durant sept jours, les différents acteurs et différentes actrices du territoire se mobilisent pour proposer de nombreux événements : expositions, spectacles, conférences, animations, témoignages, projections, débats, jeux, etc.

L'APSV, à l'initiative de cette semaine accompagne les acteurs et actrices dans l'organisation de projets inter partenariaux ayant une dimension d'égalité de traitement, de lutte contre les stéréotypes et de compréhension des phénomènes discriminatoires. L'APSV réunit et coordonne les partenaires, leur propose des outils, un accompagnement individuel et collectif et un appui à la conception de leur projet. L'APSV pilote également la journée d'ouverture de la semaine de lutte contre les discriminations.

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- 40 partenaires mobilisés
- 30 actions réalisées
- Nombre total de bénéficiaires : 2500 personnes
- Soit :
- Usagers-habitant-e-s : 1963 personnes
- Professionnel-le-s : 37 personnes
- Jeunes (-18 ans) : 500 personnes



Semaine de lutte contre les discriminations 2022- Conférence autour des LGBT-phobies dans le sport-Mairie 19-@ APSV



Semaine de lutte contre les discriminations 2022-Exposition « Y'a pas bon les clichés » de Remember-@ APSV



Semaine de lutte contre les discriminations 2022- Conférence autour des LGBT-phobies dans le sport-Mairie 19-@ APSV

ACTION 4

ANIMATION DU RÉSEAU DE REPÉRAGE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Travailler sur les pratiques professionnelles
- Identifier des discriminations et réagir collectivement face à ces situations
- Favoriser le recours au droit pour les personnes victimes grâce au maillage territorial et à la collaboration avec le Point d'accès au droit et le Défenseur des droits

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen.ne.s et des territoires – Ville de Paris, Direction départementale de la cohésion sociale – Préfecture de Paris.

Partenaires opérationnels : EPEC, CIDFF, PAD 19, Projets-19, FTCT, Mission locale 19, Pôle emploi, Délégués du Défenseur des Droits, SOS Racisme, Coorace, Régie de quartier 19

DESCRIPTION DE L'ACTION

A raison d'une fois par trimestre, le réseau se réunit afin d'échanger sur des nouveaux cas de discrimination repérés par les professionnels. Nous échangeons sur la qualification de la situation, sur la posture professionnelle et les recours possibles pour la victime. Une dizaine de situations de discriminations ont été évoquées.

Comme chaque année, le réseau organise une demi-journée autour d'un critère et d'un domaine spécifique. En 2022, le réseau se réunissait autour des discriminations liées au handicap dans le domaine de l'emploi avec l'intervention de FDFA.

ACTION 5

ENQUÊTE SUR LES DISCRIMINATIONS À L'EMPLOI DES HABITANT-ES DU 19ÈME

RAPPEL DES OBJECTIFS

Nous avons réalisé une enquête visant à mieux connaître les discriminations dont les habitants et habitantes ont pu être témoins ou victimes dans le cadre de l'emploi. Un des enjeux étant de créer un espace d'expression pour rendre visible leur parole, cette enquête constitue donc une nouvelle étape du projet et permet de renforcer le travail du plan de lutte dans le 19ème arrondissement.

Cette enquête a pour objectif de donner la parole aux habitants et habitantes du 19ème arrondissement de Paris sur leur perception des discriminations dans l'emploi. Ce rapport a pour vocation de visibiliser cette parole et de synthétiser les données recueillies. Il analyse les principales données recensées dans l'enquête en présentant qui sont les répondant-e-s et quelles sont les principales analyses, puis il traite des différentes situations de discriminations, des conséquences des discriminations, des recours sollicités par les personnes et des pistes d'actions proposées.

PARTENARIATS MOBILISÉS

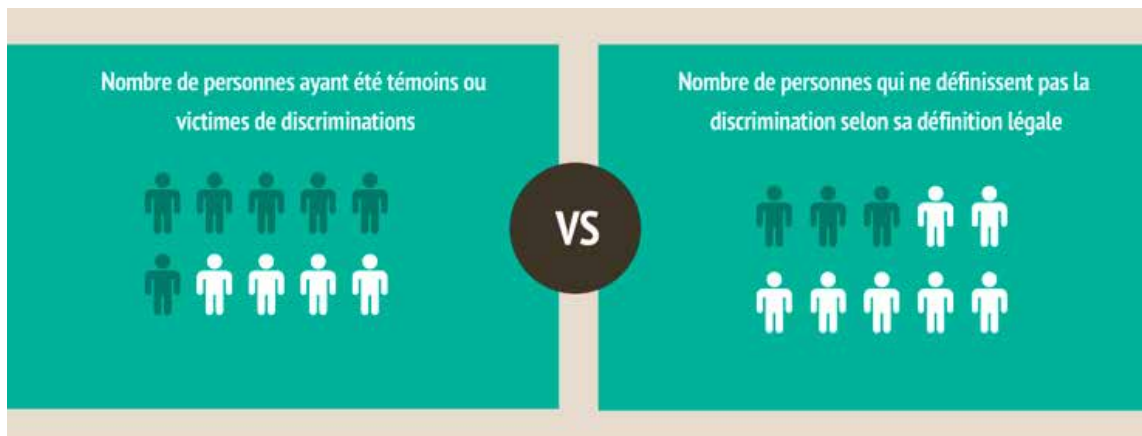
Partenariats financiers : Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen.ne.s et des territoires – Ville de Paris, Direction départementale de la cohésion sociale – Préfecture de Paris.

Partenaires opérationnels : COORACE, Mairie du 19e, centre social J2P, Espace 19, centre paris anim' Angèle Mercier

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE :

92 personnes ont répondu à l'enquête en ligne, ou via les questionnaires papiers. Sur ces 92 réponses, 6 questionnaires n'ont pu être traités en raison de la localisation des personnes en dehors du 19ème arrondissement parisien. Les chiffres présentés dans ce rapport se basent ainsi sur 86 réponses.

Parmi les réponses obtenues, on constate que 6 personnes sur 10 ont déjà été témoins ou victimes de discriminations. On constate également que 3 personnes sur 10 ne définissent pas la discrimination suivant sa définition légale.



Graphiques issus des résultats de l'enquête- @ APSV et COORACE

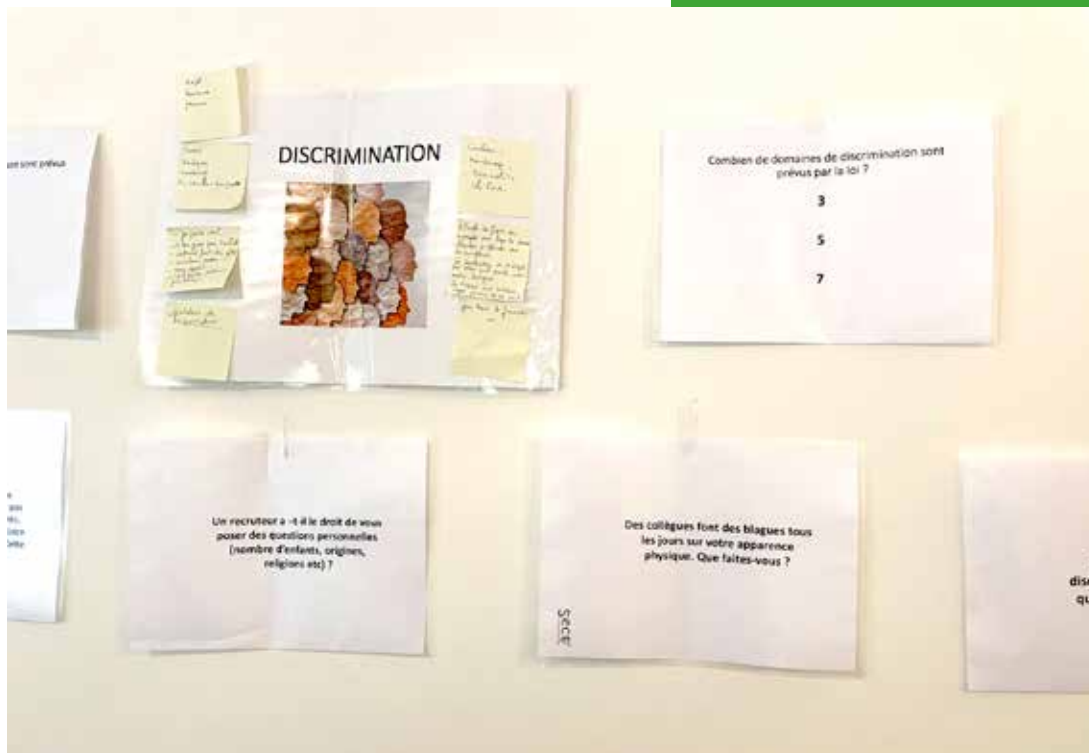
Suite à cette enquête, nous avons organisé 4 ateliers auprès d'habitant-es du 19eme sur les recours en cas de discriminations, avec notamment la participation d'un délégué du défenseur des droits

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total de bénéficiaires : 127 habitant-es
 92 répondant-es
 35 personnes participant-es aux ateliers sur les recours



Atelier sur les recours en cas de discriminations-ESPACE 19- 13 octobre 2022-@ APSV



Atelier avec habitant-es sur les recours- Espace 19- 13 octobre 2022-@ APSV

ACTION 6

ACTIONS AUTOUR DE LA LAÏCITÉ

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Former les structures du territoire au cadre de la laïcité
- Faire connaître et diffuser la loi de 1905
- Former les structures à la gestion du fait religieux
- Former les participant.e.s à adopter une posture adéquate à leur environnement professionnel
- Sensibiliser tous publics au cadre de la laïcité avec le Laïquiz

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers

Préfecture de la Région Ile-de-France, Direction de la démocratie des citoyen.ne.s et des territoires – Ville de Paris, Direction départementale de la cohésion sociale – Préfecture de Paris.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Formation Valeurs de la république et laïcité

La formation constitue un axe important du plan de lutte contre les discriminations. La gestion du fait religieux et la maîtrise du cadre de la laïcité, dans une perspective de non-discrimination, sont des éléments clefs de cette formation. En complément de cette dernière, l'APSV a créé un outil pédagogique, le Laïquiz afin de sensibiliser tout type de public aux questions autour de la laïcité.

Sensibilisation avec le Laiquiz

Ce jeu construit en 2019 par l'APSV et 7 structures du 19eme est jeu ludique permettant d'échanger autour de la notion de laïcité dans une perspective de non-discrimination. Reposant les bases sur le cadre juridique et historique, ce jeu permet également d'apporter des réponses aux questions concrètes des participant.es sur des situations de la vie quotidienne (Travail, éducation, espace public etc).

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- 18 professionne-l-le-s formés avec les formations Valeurs de la République et Laïcité
- 35 personnes sensibilisé-es dont 17 habitant.es et 18 professionnel.les via le Laiquiz

« Nous apprécions beaucoup le Laiquiz à J2P car il aborde de façon ludique un concept difficile à appréhender aussi bien pour les formateurs que les apprenants. Souvent ces dernière.e.s ont entendu le mot «laïcité» sans en connaître la signification. Une partie des apprenantes est amenée à travailler dans des écoles ou centre de loisirs publics et le Laiquiz permet d'aborder concrètement et en douceur la laïcité dans le monde professionnel et de connaître leurs droits et devoirs. Il permet également de leur donner des outils pour repérer des situations discriminantes. Enfin, l'aspect ludique et participatif contribue à créer une bonne cohésion de groupe. »
(Retour d'un centre social sur le jeu).



ZOOM

Journée d'ouverture de la 13ème édition de la semaine de lutte contre les discriminations

La journée d'ouverture de la semaine de lutte contre les discriminations a réuni plusieurs associations de lutte contre les discriminations au Centre Paris anim'Angèle Mercier le 7 Octobre. Deux classes des collèges Rouault et Lacore ont pu venir à la rencontre des partenaires engagés pour l'égalité avec au programme des activités ludiques autour de la lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie, le validisme. Au total, cette journée d'ouverture aura touché plus de 60 participant.es.

« Événement attractif pour les jeunes participant.es, cadre qui donne envie de participer et s'impliquer, jeunes curieux-ses. Le mur d'expression de l'APSV qui a aidé les jeunes à appréhender la thématique et leur a permis de s'exprimer en toute liberté » (Retour d'un acteur participant à la journée)



Journée d'ouverture semaine de lutte contre les discriminations 2022- 7 octobre-Centre paris anim Angèle Mercier-@ APSV



Journée d'ouverture semaine de lutte contre les discriminations 2022- 7 octobre-Centre paris anim Angèle Mercier @ APSV



Journée d'ouverture semaine de lutte contre les discriminations 2022- 7 octobre-Centre paris anim Angèle Mercier @ APSV

4.4 Économie circulaire

EQUIPE

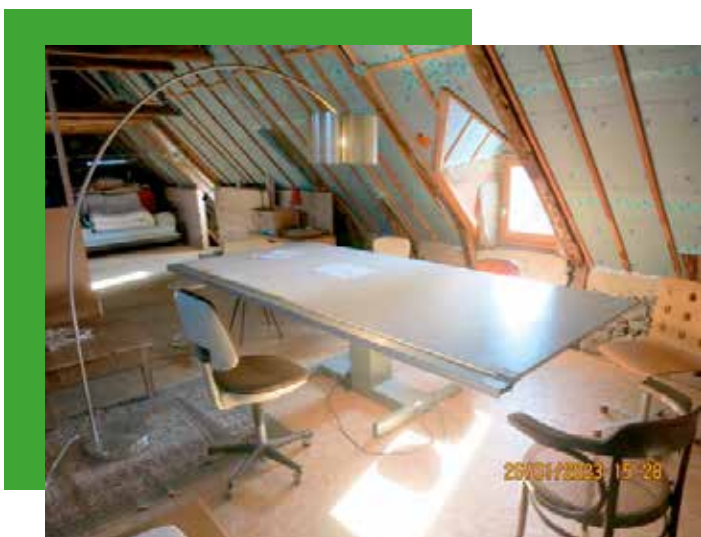
- Noëlie LIENARD, Coordinatrice de projets d'économie circulaire
- Abraham AMETOGO, chargé de projets d'économie circulaire (en apprentissage)

RÉEMPLOI DES BIENS CULTURELS

Depuis la fin de l'année 2020, l'APSV met en œuvre des actions d'économie circulaire, portées en partie par ses structures d'insertion par l'activité économique Vilette emploi. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de réduire la production de déchets sur le site de la Vilette et favoriser une économie circulaire de proximité, avec notamment la structuration d'une filière de réemploi des biens réformés par les établissements culturels, via le don à des associations. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les quatre établissements publics culturels du site de la Vilette soutiennent financièrement cette nouvelle activité qui consiste en un travail de coordination et d'identification des flux matières, de gestion de la seconde vie des matériels et matériaux (inventaire, photographie, référencement...), via la diffusion des biens disponibles à un réseau d'associations bénéficiaires et l'organisation logistique et administrative des collectes (édition des bons de sortie, conventionnement avec les associations pour encadrer les dons etc.).

En 2022, ce sont ainsi plus de 1 600 matériels qui ont été collectés sur le site de la Vilette et donnés à des associations implantées en Ile-de-France. Cela représente près de 30 tonnes de biens qui ont pu éviter de finir leur vie prématurément via l'incinération, l'enfouissement ou le recyclage.

Les établissements culturels du site qui ont effectué des dons en 2022 sont la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, l'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Vilette, le Théâtre Paris Vilette et le Trabendo. L'APSV a également donné des matériels. Au total, cinq associations, implantées à Paris 19e, Montreuil, Aubervilliers et Chatenay-Malabry, se sont réparti les différents biens qu'elles ont pu réutiliser dans le cadre de leurs activités culturelles et/ou de développement durable.



Ci-contre, une table à dessin donnée par la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, qui, après un petit travail de réparation, a pu trouver une seconde vie auprès de l'association NAJE, une compagnie théâtrale professionnelle pour la transformation sociale et politique. Le lampadaire qui l'accompagne a été donné par l'APSV.

CRÉATION D'EMPLOI

Ces nouvelles activités ont par ailleurs permis de créer des missions de travail pour des salarié.e.s en parcours d'insertion au sein de Vilette emploi, avec par exemple la réalisation de missions d'inventaires (via un partenariat avec la société Apsynet, qui édite une solution logicielle d'inventaire) et d'effacement de données informatiques, qui ont permis à des établissements culturels de donner leurs ordinateurs plutôt que de les envoyer vers une filière de recyclage.

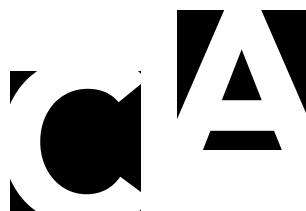
LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE TERRITORIALE

En 2022, l'APSV a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Ecologie Industrielle et Territoriale, pour la création de territoires franciliens circulaires. Le projet retenu, intitulé « La Vilette, vers un site zéro déchet », a pour objectif d'amorcer une dynamique de coopération inter-établissements, dans le but d'optimiser les flux (matières, énergie, eau...) et réduire ainsi l'impact environnemental du territoire. Soutenu par la Région Ile-de-France, l'ADEME et la DRIEAT, le projet se développera courant 2023, avec la réalisation d'une étude des flux auprès des six établissements coadministrateurs de l'association.

Parallèlement à cette démarche d'écologie territoriale, menée à l'échelle du site de la Vilette, l'APSV anime, depuis novembre 2022, le Quartier Circulaire Vilette-Rosa Park. Cette initiative, gérée par le Bureau des Economies Solidaires et Circulaire de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris, a pour but de favoriser l'émergence de synergies entre acteurs du territoire, sur différentes filières identifiées préalablement (consigne des emballages, valorisation des biodéchets, réemploi des mobiliers, des matériaux de second-œuvre et des biens culturels), et d'injecter plus de circularité dans les pratiques professionnelles.

**Association
de Prévention
du Site
de La Villette**

**Rapport
d'activité
2022**



Laura CHAUBARD puis Sophie-Justine LIEBER

PRÉSIDENTE Directrice Générale - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette

Olivier MANTEI

VICE-PRÉSIDENT Directeur Général de l'établissement public de La Cité de la Musique - Philharmonie de Paris

Cécile PREVOST MOUTTALIB

TRÉSORIÈRE Directrice générale déléguée Universcience

Emilie DELORME

SECRÉTAIRE Directrice du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

Daniel COLLING

ADMINISTRATEUR Directeur du Zénith Paris-La Villette

Frédéric POISSON

ADMINISTRATEUR Délégué aux grands projets d'aménagement et au développement durable - Universcience

Adrien DE VAN

ADMINISTRATEUR Directeur du théâtre Paris-Villette

Lucille SAGNET

ADMINISTRATRICE Directrice des ressources humaines - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette



ADMINISTRATION

Olivier FLAMENT directeur général

Marie HATET directrice adjointe

Jamila RAFIKI cheffe comptable

Yomin N’KPI assistante du personnel / administration

PRÉVENTION

Camille MENTREL chargée de mission éducation aux médias

Réminicie METAYER chargée de projets de prévention (TIG - PJJ - SPIP)

Maya SOURATI chargée de mission éducation aux médias

FORMATION

Mélanie LE MINH MAN chargée de formation

Dimitra TAYOU assistante

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Maud BERTON chargée de mission éducation artistique et culturelle

Fleur DEMARTY chargée de mission – Ça match au Zénith

Marie LEMOINE chargée de coordination - activité opérationnelle et développement des partenariats culture, médias, citoyenneté, sport

Guillaume PELÉ-ROCHEREAU coordinateur du plan de lutte contre les discriminations

Elise THILLARD chargée de mission éducation artistique et culturelle

Hugo THIRIFAYS chargé de mission éducation artistique et culturelle

A • Action collégiens • Agis note et innove • AKTO • Amicale des locataires de Bondy • ANFH • APAVE CERTIFICATION • APSAJ • Art en partage • Association Asperger Amitié • Association Charonne - Opepia • Association d'éducation populaire Charonne-Réunion (AEP CR) • Association Jeden • Association Olga Spitzer • Association Pierre Ducerf • Association sportive du Collège Raymond Queneau • **B** • Bats l'ail • Béton Salon • Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie • Bicause • Bnp paribas • **C** • Cabaret sauvage • Cafézöide • Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis • Caisse d'allocations familiales de Paris • CAPSAAA • Cartooning for peace • CentQuatre • Centre d'activités de jour Suzanne Aussaguel • Centre de loisirs Aqueduc • Centre de loisirs Belleville • Centre de loisirs Chaptal • Centre de loisirs Colette Magny • Centre de loisirs Louis Blanc • Centre de loisir Poissonniers • Centre de ressources politique ville • Centre d'informations du droit des femmes et des familles de Paris • Centre éducatif fermé d'Épinay-sur-Seine • centre éducatif renforcé • CENTRE INFFO • Centre médico-psychologique Flandre • Centre national de la danse • Centre paris anim Angèle Mercier • Centre paris anim Clavel • Centre paris anim Curial • Centre Paris anim Marc Sangner • Centre paris anim Mathis • Centre paris anim Place des fêtes • Centre paris anim Rebeval • Centre social CAF Tanger • Centre socioculturel Louise Michel • Centre socioculturel Rosa Parks • CIEJ Espace dynamique d'insertion • CILA • Cités Caritas • Cité de la musique - Philharmonie de Paris • Cité de la santé • Cité des métiers • Cité des Sciences et de l'Industrie • Club Ados Reussite Antony • Club de foot les enfants de la goutte d'Or • Comédie française • Communauté d'agglomération Est ensemble • Collectif réfugiés • Collège Albert Camus • Collège Aubrac • Collège Brassens • Collège Budé • Collège Courbet • Collège Delaunay • Collège Gabriel Peri • Collège Méliès • Collège Michelet • Collège Modigliani • Collège Pailleron • Collège Rodin • Collège Rouault • Collège Saint Jean de Montmartre • Collège Varèse • Collège Victor Hugo • Collège Villon • Confédération française démocratique du travail • Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance • Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris • Conseil régional d'Ile-de-France • Cours florent • Culture prioritaire - 17e • Culture prioritaire - 92 • **D** • DAC - Ville de Paris • DAE - Ville de Paris • DASCO Action collégiens • DASES - Ville de Paris • DDCT - Ville de Paris • Défenseur des droits • Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse • Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse - Pantin • DJS - Ville de Paris • DPMP - Ville de Paris • DSOL - Ville de Paris • **E** • E futura • Ecole élémentaire Barbusse • Ecole élémentaire Brancion • Ecole élémentaire Cachin • Ecole élémentaire Colette Magny • Ecole élémentaire Clignancourt • Ecole élémentaire Joliot Curie • Ecole élémentaire Langevin-Wallon • Ecole élémentaire Poissonniers • Ecole élémentaire Sainte Marthe • Ecole élémentaire Torcy • Ecole élémentaire Voltaire • Ecole élémentaire Wangari Mathai • Ecole maternelle Colette Magny • Ecole maternelle Claude Bernard • Ecole maternelle et élémentaire Hannah Arendt • Ecole maternelle et élémentaire Langevin • Ecole maternelle Véronique et Florestan • En-Temps • Eloquentia • Ensemble inter-contemporain • EPEC • Equipe de développement locale 19e • Espace 19 • Espace de proximité Jacques Brel • Espace parisien des solidarités 19e • Espace sportif pailleron • Espoir 18 • Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette • **F** • FAM Simone Veil • Fédération des tunisiens et citoyens des deux rives • Femmes pour le dire femmes pour agir • Fondation Fimincio • Fondation jeunesse Feu vert • Fonds interministériel de prévention de la délinquance de Paris • Fonds interministériel de prévention de la délinquance de Seine-Saint-Denis • Football Club de Romainville • Forum des images • Foyer Ourcq • Foyer Pangéa • France Terre d'Asile • **G** • Gaîté lyrique • GRAJAR • Groupe SOS Solidarité • **H** • Hall de la chanson • **I** • IBUKA • ICAR • Ici Barbes • IMPACT 2024 • IME Cerep • Phymontin • IMP Cours Hervé • Institut du monde arabe • **J** • J2P • Justice de proximité 93 • **L** • La ligue de l'enseignement • Le Monde • Les Promeneurs du net - réseau 93 • Librairie du Parc Actes sud • Lycée • Lucas de Nehou • Lycée polyvalent Louise Michel • Lycée pro d'Alembert • Lycée Pro Charles de Gaulle • Lycée pro Etienne Dolet • Lycée pro Gustave Eiffel • **M** • Mag jeunes lgbt • Magasins généraux • Mairie de Pantin - CLSPD • Mairie du 19e arrondissement • Maison d'arrêt (Quartier mineurs) • Maison d'arrêt la Santé • Maison de la Radio • Maison des journalistes • Maison du Bas-Belleville • Making Waves • Ministère de la culture • Ministère de la justice • Mission locale de Paris • Mission locale de Paris • Montfort théâtre • Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples • MoveandArt • Monoprix • Musée Carnavalet • Musée Guimet • **N** • Notr'asso • **O** • OECO • Observatoire des inégalités • OMJA Jacques Brel • OMJA Jules Valles • OMJA Dubois • OMJA pôle numérique • OPEJ-Club du canal • Orchestre de chambre de Paris • Orchestre de Paris • Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers • **P** • Paris ateliers • Paris Sport Culture Vacances • PLIE Emmaüs Solidarité • Point d'accès au droit 19e • Point information Jeunesse • Pôle emploi • Positive Planet • Pourquoi pas nous • Préfecture de Paris-Île-de-France • Préfecture de Seine-Saint-Denis • Programme de réussite éducative de Neuilly sur Marne • Programme de réussite éducative de Pantin • Projets 19 • **Q** • Quartier Jeunes (QJ) • **R** • Radio france • Rectorat de Paris • Régie de quartier 19e • Région Ile-de-France • Réseau d'assistance aux victimes d'agressions et de discriminations • Riquet Elite • Rookies association • **S** • SAU 75-ANRS • Science Po Paris • SEAT Bobigny • Solidarité Roquette • Solidimey • Sos homophobie • SPIP 75 • **T** • Tatane • Théâtre de la Ville • Théâtre national de Chaillot • Théâtre Paris-Villette • Théâtre du Rond-Point • Trabendo • **U** • UEMO Château-d'eau • UEMO Chemin vert • UEMO d'Aubervilliers • UEMO de Noisy-Le-Grand • UEMO de Pierrefitte sur Seine • UEMO Drancy • UEMO du Raincy • UEMO Friant • UEMO Goubet • UEMO Les Lilas • UEMO Pantin • UEMO Paris Bastille • Urgence Jeunes • **V** • Vagabond vibes • Ville d'Aubervilliers • Ville d'Épinay sur Seine • Ville de Romainville • Villette emploi • Villette makerz • **Y** • Ya fouei • **Z** • Zénith Paris-La Villette



Pavillon des maquettes

211, avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS

Tél : 01 40 03 77 76

<http://www.apsv.fr>

N° d'enregistrement à la préfecture de Paris :

86/1130 le 20 mars 1986.

SIRET : 340 635 176 00019

Code NAF : 8899 B

Organisme de formation N° 1175 11059 75

APSV

Association de prévention

du site de la Villette,

mai 2023

